



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 89 - AOUT 2011

SOMMAIRE

Délégation Territoriale de l'ARS

POLE SANTE

Arrêté N °2011206-0024 - Arrêté fixant les tarifs de prestations pour l'année 2011 du CSSR du Docteur Bouffard Vercelli	1
Arrêté N °2011213-0009 - Arrêté fixant les tarifs de prestations pour l'année 2011 du Centre Hospitalier Saint Jean de Perpignan	4
Arrêté N °2011220-0009 - arrêté préfectoral portant autorisation par traitement ultraviolets des eaux destinées à la consommation humaine de la commune de Calce - PERPIGNAN MEDITERRANEE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	7
Arrêté N °2011229-0009 - Arrêté fixant les produits de l'hospitalisation pris en charge par l'assurance maladie relatif à la valorisation de l'activité au titre du mois de juin 2011 du Centre Hospitalier Saint Jean à Perpignan	10
Arrêté N °2011238-0007 - Arrêté modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan	14

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Délégation à la Mer et au Littoral des P.O. et de l'Aude

Arrêté N °2011238-0008 - Arrete portant Autorisation d Occupation Temporaire du DPM pour mouillage d un corps- mort destine a amarrer le bateau immatricule BA 724946 de M. Daniel AUBAGNA en baie de Terrimbo, commune de Cerbere.	16
--	----

Préfecture des Pyrénées- Orientales

Cabinet

Arrêté N °2011237-0008 - ARRÊTÉ préfectoral du 25 août 2011 - instituant les bureaux de vote - et établissant les emplacements d'affichage du département des Pyrénées Orientales, applicable à compter du 1er mars 2012	21
--	----

Direction de la Règlementation et des Libertés Publiques

Arrêté N °2011238-0009 - AUTORISATION DE REPRESENTATION DEVANT LES JURIDICTIONS CIVILES ET PENALES	111
--	-----



ARRETE ARS LR / 2011-999
fixant les tarifs de prestations pour l'année 2011
du CSSR du Docteur Bouffard Vercelli Cerbère

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
DU LANGUEDOC ROUSSILLON**

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 notamment son article 33 modifié;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** la loi n° 2010-1594 du 20 décembre 2010 de financement de la sécurité sociale pour 2011
- VU** le décret n° 2007-1931 du 26 décembre 2007 portant dispositions financières relatives aux établissements de santé, notamment son article 3 ;
- VU** le décret 2009-213 du 23 février 2009 relatif aux objectifs des dépenses d'assurance maladie et portant diverses dispositions financières relatives aux établissements de santé ;
- VU** le décret 2009-294 du 13 mars 2009 modifiant les articles D162-6 à D 162-8 du code de la sécurité sociale ;
- VU** le décret 2011-221 du 28 février 2011 portant diverses dispositions relatives au financement des établissements de santé ;
- VU** l'arrêté du 13 mars 2009 modifié par l'arrêté du 09 mars 2011 pris pour l'application de l'article D 162-8 du code de la sécurité sociale ;
- VU** l'arrêté en date du 14 avril 2010 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon à Monsieur le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;
- VU** l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L162-22-9 du code de sécurité sociale ;

VU l'arrêté du 28 février 2011 portant détermination pour 2011 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale,

VU l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale,

VU l'arrêté du 1^{er} mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L162-22-10 du code de la sécurité sociale et IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

VU l'arrêté du 29 mars 2011 fixant pour l'année 2011 les dotations régionales mentionnées à l'article L174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et à l'aide à la contractualisation ;

VU la circulaire DGOS/R1/2011/125 du 30 mars 2011 relative à la campagne tarifaire 2011 des établissements de santé,

ARRETE

EJ FINESS : 660786799
EG FINESS : 660000605

Article 1ER

Les tarifs applicables à compter de la date de signature du présent arrêté au **Centre de soins de suite et de réadaptation « Docteur Bouffard Vercelli »** à Cerbère sont fixés ainsi qu'il suit :

	Code	Montant
- Hospitalisation à temps complet		332,60 €
* Rééducation post-réanimation	35	332,60 €
* Rééducation neurologique	34	332,60 €
* Rééducation locomotrice Spécialisée	31	332,60 €
* Etat végétatif chronique	30	332,60 €
- hospitalisation de jour	56	157,00 €

Article 2 :

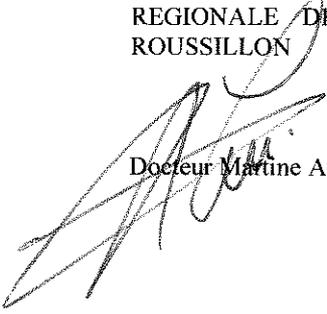
Le recours éventuel contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale- dans un délai franc d'un mois , conformément à l'article R 351-15 du code de l'Action sociale et des Familles, à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 3 :

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence régionale de Santé du Languedoc-Roussillon, le délégué territorial des Pyrénées Orientales et le directeur du **Centre de soins de suite et de réadaptation « Docteur Bouffard Vercelli »** à Cerbère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département des Pyrénées Orientales .

A Montpellier , le 25 juillet 2011

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
REGIONALE DE SANTE DU LANGUEDOC
ROUSSILLON



Docteur Martine Aoustin



ARRETE ARS LR / 2011-938

fixant les tarifs de prestations pour l'année 2011
du Centre Hospitalier Saint Jean de Perpignan

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
DU LANGUEDOC ROUSSILLON**

VU le code de la santé publique ;

VU le code de la sécurité sociale ;

VU la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004 notamment son article 33 modifié;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU la loi n° 2010-1594 du 20 décembre 2010 de financement de la sécurité sociale pour 2011

VU le décret n° 2007-1931 du 26 décembre 2007 portant dispositions financières relatives aux établissements de santé, notamment son article 3 ;

VU le décret 2009-213 du 23 février 2009 relatif aux objectifs des dépenses d'assurance maladie et portant diverses dispositions financières relatives aux établissements de santé ;

VU le décret 2009-294 du 13 mars 2009 modifiant les articles D162-6 à D 162-8 du code de la sécurité sociale ;

VU le décret 2011-221 du 28 février 2011 portant diverses dispositions relatives au financement des établissements de santé ;

VU l'arrêté du 13 mars 2009 modifié par l'arrêté du 09 mars 2011 pris pour l'application de l'article D 162-8 du code de la sécurité sociale ;

VU l'arrêté en date du 14 avril 2010 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon à Monsieur le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie;

VU l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L162-22-9 du code de sécurité sociale ;

VU l'arrêté du 28 février 2011 portant détermination pour 2011 de la dotation nationale de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation mentionnée à l'article L. 162-22-13 du code de la sécurité sociale,

VU l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie mentionné à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale,

VU l'arrêté du 1^{er} mars 2011 fixant pour l'année 2011 les éléments tarifaires mentionnés aux I et IV de l'article L162-22-10 du code de la sécurité sociale et IV et V de l'article 33 modifié de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004 ;

VU l'arrêté du 29 mars 2011 fixant pour l'année 2011 les dotations régionales mentionnées à l'article L174-1-1 du code de la sécurité sociale et les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et à l'aide à la contractualisation ;

VU la circulaire DGOS/R1/2011/125 du 30 mars 2011 relative à la campagne tarifaire 2011 des établissements de santé,

VU l'arrêté ARS LR/2011-596 du 22 avril 2011 fixant les recettes d'assurance maladie pour l'année 2011 du Centre Hospitalier de Perpignan.

VU LA Convention tripartite en date du 15 décembre 2006

ARRETE

EJ FINESS : 660780180

EG FINESS : 660000084

Article 1 :

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2011 au Centre Hospitalier Saint Jean de Perpignan sont fixés ainsi qu'il suit :

	Code Tarif	Montant
- Hospitalisation à temps complet		
Médecine	11	850,00 €
Chirurgie	12	1 200,00 €
Spécialités coûteuses	20	1 700,00 €
Moyen séjour	30	573,00 €
- Hospitalisation à domicile	70	300,00 €
- Hospitalisation incomplète		
*Chirurgie et anesthésie ambulatoire	90	1 200,00 €

- Hospitalisation de jour

Pédiatrie	50	850,00 €
spécialités couteuses	51	1 390,00 €
Hémodialyse	52	1 360,00 €

- SMUR

Déplacements terrestres : forfait ½ heure 443,00 €

- Unité de soins de longue durée

Les tarifs soins de l'unité de soins de longue durée sont fixés ainsi qu'il suit :

G I R	CODES	JOURNALIER
GIR 1 et 2	41	78,36 €
GIR 3 et 4	42	67,68 €
GIR 5 et 6	43	57,01 €

Le tarif journalier applicable aux personnes âgées de moins de 60 ans est fixé à **76,99 euros**.
Les dépenses correspondantes sont prises en compte dans la dotation annuelle de financement SLD.

Article 2 :

Le recours éventuel contre le présent arrêté doit parvenir au secrétariat du Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale – dans un délai franc d'un mois, conformément à l'article R 351-15 du code de l'Action sociale et des Familles, à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 3 :

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence régionale de Santé du Languedoc-Roussillon, le délégué territorial des Pyrénées Orientales et le directeur du **Centre Hospitalier Saint Jean de Perpignan** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département des Pyrénées Orientales.

A Montpellier, le 1er août 2011

P/LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
REGIONALE DE SANTE DU LANGUEDOC-
ROUSSILLON
et par délégation
Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie

Jean-Yves LE QUELLEC







01/08/2011

ARRETE ARS LR / 2011-N°1072

fixant les produits de l'hospitalisation pris en charge par l'assurance maladie
relatifs à la valorisation de l'activité au titre du mois de **juin 2011**
du **Centre Hospitalier Saint Jean à Perpignan**

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
DU LANGUEDOC ROUSSILLON**

VU le code de la santé publique,

VU le code de la sécurité sociale,

VU la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 de financement de la sécurité sociale pour 2004
notamment son article 33,

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la
santé et aux territoires,

VU la loi n° 2009-1646 du 24 décembre 2009 de financement de la sécurité sociale pour 2010,

VU le décret n° 2007-82 du 23 janvier 2007 modifiant les dispositions transitoires du décret du 30
novembre 2005 relatif à l'état des prévisions de recettes et de dépenses des établissements de santé et
du décret du 10 janvier 2007 portant dispositions budgétaires et financières relatives aux
établissements de santé et modifiant le code de la santé publique, le code de la sécurité sociale et le
code de l'action sociale et des familles,

VU le décret n° 2007-1931 du 26 décembre 2007 portant dispositions financières relatives aux
établissements de santé,

VU l'arrêté du 22 février 2008 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activité
médicale et des données de facturation correspondantes, produites par les établissements de santé
publics ou privés ayant une activité en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie, et à la
transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article L. 6113-8 du
code de la santé publique,

VU l'arrêté du 31 décembre 2004 modifié relatif au recueil et au traitement des données d'activités
médicales des établissements de santé publics ou privés ayant une activité d'hospitalisation à domicile
et à la transmission d'informations issues de ce traitement,

VU l'arrêté du 23 janvier 2008, relatif aux modalités de versement des ressources des
établissements publics de santé et des établissements de santé privés mentionnés aux b et c de l'article
L. 162-22-6 du code de la sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie mentionnées à l'article
R. 174-1 du code de la sécurité sociale,

VU l'arrêté du 18 février 2009 pris pour l'application de l'article L 162-22-7-2 du code la sécurité
sociale,

VU l'arrêté du 19 février 2009 modifié, relatif à la classification et à la prise en charge des
prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et
pris en application de l'article L.162-22-6 du code de la sécurité sociale,

VU l'arrêté du 4 août 2009 portant modification de l'arrêté du 23 juillet 2004 relatif aux forfaits
afférents à l'interruption volontaire de grossesse,

VU l'arrêté du 28 février 2011 modifiant l'arrêté du 19 février 2009 modifié, relatif à la classification et à la prise en charge des prestations d'hospitalisation pour les activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie et pris en application de l'article L.162-22-6 du code de la sécurité sociale,

VU l'arrêté du 28 février 2011 fixant pour l'année 2011 l'objectif des dépenses d'assurance maladie commun aux activités de médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie mentionné à l'article L162-22-9 du code de sécurité sociale,

VU l'arrêté N°ARS LR/2011-289 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé en date du 9 mars 2011 fixant le coefficient de transition convergé du Centre Hospitalier de Perpignan à 1 à compter du 1^{er} mars 2011,

VU les relevés d'activité transmis pour le mois de **juin 2011**, les 8 et 9 août 2011 par le Centre Hospitalier Saint Jean à Perpignan,

ARRETE

N° FINESS : 660780180

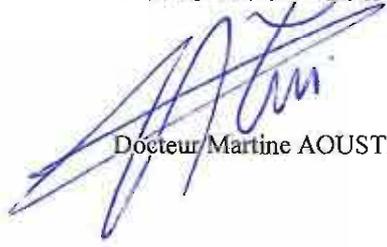
ARTICLE 1^{er} : Le montant total des produits de l'hospitalisation pris en charge par l'assurance maladie correspondant à la valorisation de l'activité déclarée par le Centre Hospitalier Saint Jean à Perpignan au titre du mois de **juin 2011** s'élève à : **11 278 603,29 Euros**, dont le détail est joint en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le recours éventuel contre le présent arrêté doit parvenir auprès du Tribunal administratif dans un délai franc de deux mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

ARTICLE 3 : Le responsable du Pôle de Soins hospitaliers de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie et le directeur du Centre Hospitalier Saint Jean à Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département des Pyrénées Orientales.

Montpellier, le 17 août 2011

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DU
LANGUEDOC ROUSSILLON


Docteur Martine Aoustin

**MAT2A STC MCO DGF : Éléments de l'arrêté de versement
CH PERPIGNAN (660780180)**

Année 2011 - Période Année 2011 M6 : De Janvier à Juin

Cet exercice est validé par la région

Date de validation par l'établissement : mardi 09/08/2011, 09:34

Date de validation par la région : mardi 09/08/2011, 15:57

Date de récupération : vendredi 12/08/2011, 15:27

	E : Montant total de l'activité LAMDA dû au titre de l'année 2009 (fonction de B, C et D)	F : Montant total de l'activité LAMDA dû au titre de l'année 2010	H : Montant calculé de l'activité 2011 du mois (cumulée depuis janvier 2011)	I : Montant total de l'activité du mois (colonne H + LAMDA des années n-1 et n-2)	J : Total des montants d'activité notifiés jusqu'au mois précédent (Somme des L des mois précédents)	K : Montant de l'activité calculé (I - J)	L : Montant de l'activité notifié
Forfait GHS + supplément	0,00	0,00	55 519 864,58	55 519 864,58	46 606 443,83	8 913 420,75	8 913 420,75
PO	0,00	0,00	82 935,92	82 935,92	64 778,03	18 157,89	18 157,89
IVG	0,00	0,00	134 620,56	134 620,56	110 760,12	23 860,44	23 860,44
DMI	0,00	0,00	1 288 293,27	1 288 293,27	1 254 659,35	33 633,92	33 633,92
Mon patient	0,00	0,00	4 772 777,66	4 772 777,66	3 926 616,30	846 161,36	846 161,36
Ait dialyse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATU	0,00	0,00	558 820,00	558 820,00	455 954,52	102 865,48	102 865,48
FFM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SE	0,00	0,00	66 766,78	66 766,78	55 855,64	10 911,14	10 911,14
ACE	0,00	0,00	5 915 927,16	5 915 927,16	4 812 345,36	1 103 581,80	1 103 581,80
DMI ACE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	68 340 005,93	68 340 005,93	57 287 413,14	11 052 592,79	11 052 592,79

**MAT2A HAD DGF : Éléments de l'arrêté de versement
CH PERPIGNAN (660780180)**

Année 2011 - Période Année 2011 M6 : De Janvier à Juin

Cet exercice est validé par la région

Date de validation par l'établissement : lundi 08/08/2011, 14:05

Date de validation par la région : lundi 08/08/2011, 15:59

Date de récupération : vendredi 12/08/2011, 15:25

	H : Montant calculé de l'activité MAT2A 2011 du mois (cumulée depuis janvier 2011)	I : Montant total pour cette période (H + G + D)	J : Total des montants d'activité notifiés jusqu'au mois précédent (Somme des L des mois précédents)	K : Montant de l'activité calculé (I-J)	L : Montant de l'activité notifié	M : Acompte	N : Solde calculé
GHT	1 318 802,75	1 318 802,75	1 102 685,89	216 116,86	216 116,86	0,00	216 116,86
Molécules onéreuses	35 938,05	35 938,05	26 044,41	9 893,64	9 893,64	0,00	9 893,64
Total	1 354 740,79	1 354 740,79	1 128 730,30	226 010,50	226 010,50	0,00	226 010,50

Montpellier le 26 AOUT 2011

ARRETE ARS LR / 2011- 1218

Modifiant la composition nominative du conseil de surveillance
du Centre Hospitalier de Perpignan

**LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
DU LANGUEDOC ROUSSILLON**

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-5, L. 6143-6, R. 6143-1 à R. 6143-4 et R. 6143-12 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté ARS LR/2010-261 en date du 3 juin 2010 fixant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan ;

Vu l'Arrêté ARS LR/2011-640 en date du 20 mai 2011 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan ;

Vu le courrier du Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales en date du 20 avril 2011 portant désignation de ses représentants pour siéger au sein des Conseils de surveillance, suite aux dernières élections cantonales ;

ARRÊTE :

N° FINESS : 660780180

ARTICLE 1^{er} :

Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté ARS LR/2010-261 du 3 juin 2010 susvisé fixant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Perpignan sont modifiées comme suit :

.../...

I Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1° en qualité de représentants des collectivités territoriales :

- Monsieur Robert GARRABE, représentant du Conseil Général du département des Pyrénées-Orientales renouvelé dans son mandat ;

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté ARS LR/2010-261 du 3 juin 2010 susvisé demeurent sans changement.

ARTICLE 3 :

La durée du mandat du membre du conseil de surveillance cité à l'article 1 est fixée à cinq ans à compter de la date du présent arrêté en application des dispositions de l'article R. 6143-12 du code de santé publique.

ARTICLE 4 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard du tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs des Pyrénées Orientales.

ARTICLE 5 :

Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie et le Délégué Territorial des Pyrénées Orientales de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées Orientales.

Docteur Martine AOUSTIN
Directeur Général

Pour le Directeur Général
Le Directeur Général Adjoint
Madame Dominique MARCHAND

Le Préfet des Pyrénées-Orientales
Le Vice-Amiral d'escadre, Préfet maritime de la Méditerranée

Vu le Décret N° 2009-1484 du 03 décembre 2009, relatif à la création des Directions Départementales Interministérielles ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) ;

Vu le code du domaine de l'Etat pour la partie réglementaire ;

Vu la loi N° 86-2 du 03 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral ;

Vu le Décret N° 374-2004 du 29 avril 2004, modifié par décret N° 2010-146 du 16 février 2010, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret N° 2004-112 du 06 février 2004 relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 67/97 du 12 Septembre 1997 réglementant le mouillage d'élinges dans les eaux de la Région Maritime de la Méditerranée ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2010032-12 du 1^{er} février 2010, portant délégation de signature à M. Georges Roch, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales ;

Vu la demande de l'intéressé du 24 août 2011 ;

Vu l'avis du Maire de Cerbère ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 20093362-10 du 28 décembre 2009 portant délégation de signature à M. Jean-Paul Métois, Directeur Départemental des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales ;

Vu la décision du Service France Domaine fixant les conditions financières ;

Vu le décret N° 2010-365 du 09 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 ;

Sur proposition de M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

M. Daniel AUBAGNA demeurant 55 rue des Fleurs – 31260 Salies-du Salat, est autorisé à installer en mer un dispositif d'amarrage, composé d'un corps-mort reposant sur le Domaine Public Maritime et d'une ligne de mouillage (orins avec bouées), destiné à amarrer un bateau immatriculé **BA 724946**, dans la zone de mouillage de la baie de Terrimbo, commune de Cerbère, conformément au plan de situation annexé.

La destination et les caractéristiques de l'installation sont les suivantes : amarrage d'une bouée de surface sur un bloc de béton, la bouée et le bloc devant porter l'immatriculation du bateau.

L'amarrage auquel est destiné ce corps-mort se fait aux frais et risques du pétitionnaire.

Ce mouillage ne devra en aucun cas porter atteinte à l'environnement (herbier de posidonies...).

Les orins de mouillage ne devront compter aucun câble métallique.

La bouée devra être sphérique, de couleur blanche et porter le numéro d'immatriculation du bateau et le rayon d'évitage égal à la somme de la longueur du navire et de la longueur de l'amarrage.

Le montage du dispositif sera conforme au croquis annexé.

La présente autorisation étant accordée à titre précaire est toujours révocable, l'Administration se réserve la faculté de modifier ou de retirer l'autorisation, si elle le jugeait utile pour quelque cause que ce soit, sans que le permissionnaire puisse réclamer, pour ce fait, aucune indemnité ou dédommagement. En cas de révocation, il devra faire rétablir les lieux dans leur état primitif. S'il ne remplissait pas cette obligation, il y serait pourvu d'office et à ses frais par l'Administration.

Certaines infractions au présent arrêté pourront être poursuivies et réprimées conformément aux dispositions de l'article R 26 § 15 du Code Pénal et de l'article 63 du code disciplinaire et pénal de la marine marchande.

ARTICLE 4 :

Le bénéficiaire devra acquitter, auprès de la caisse de la Direction Départementales des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales, une redevance fixée par le Service France Domaine (Article L 30 de l'ancien Code du Domaine de l'Etat, maintenu en vigueur par l'ordonnance du 21 avril 2006) et exigible, dans les dix jours de la notification du présent arrêté.

- **le montant de la redevance pour occupation non économique est fixé forfaitairement à : 91,00 € (quatre-vingt-onze euros).**

En cas de retard dans le paiement d'un seul terme et sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure quelconque, les sommes non payées porteront intérêt au taux d'intérêt légal, quelle que soit la cause du retard. Les fractions de mois seront négligées pour le calcul des intérêts (art. L2125-5 du CGPPP).

ARTICLE 5 :

La présente autorisation est personnelle non cessible et n'est pas constitutive de droits réels.

ARTICLE 6 :

Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, la présente autorisation serait résiliée, la redevance imposée au bénéficiaire cessera de courir à partir du jour de la notification de la décision de révocation de son titre, et le bénéficiaire ne pourra se pourvoir afin de restitution de ce qu'il aurait payé en excédent.

ARTICLE 7 :

Le bénéficiaire ne pourra établir, sur le terrain, objet de la présente autorisation d'occupation temporaire, que les ouvrages autorisés par le présent arrêté. Toute modification, de quelque nature qu'elle soit sera soumise à l'accord préalable exprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales.

ARTICLE 8 :

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés. Le pétitionnaire sera seul responsable de tous les accidents ou dommages qui pourraient se produire du fait de la présente autorisation qu'il y ait ou non de sa part négligence, imprévoyance, ou toute autre faute commise.

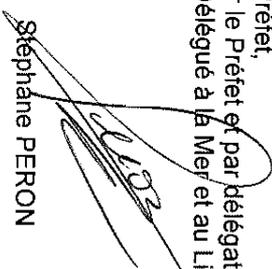
Mer, aux fins de son exécution.
Un exemplaire du présent arrêté sera remis au bénéficiaire par les soins du Service France Domaine lors
du paiement de la redevance.

Copie du présent arrêté sera adressée à :

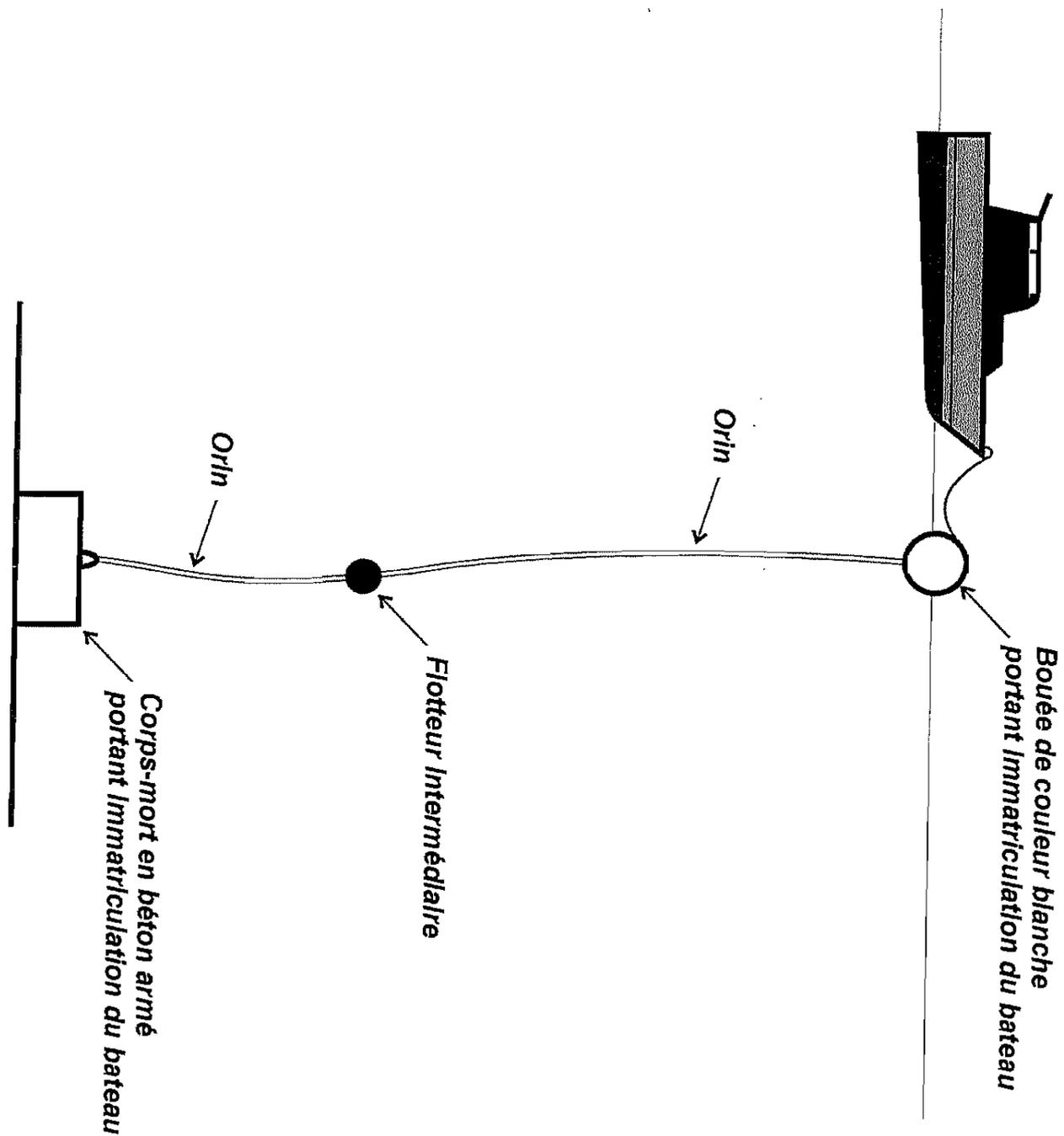
- Commune de Cerbère
- DDTM/DML/ULAM
- Gendarmerie Nationale- Brigade nautique de Saint-Cyprien
- CG Réserve Marine.

Perpignan, le **26 AOUT 2011**

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Délégué à la Mer et au Littoral


Stéphane PERON





PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Cabinet

Bureau du Cabinet

Perpignan, le 25 août 2011

Dossier suivi par :

Cathy COMES

Tel : 04.68.51.65.17

Fax : 04.89.12.29.18

Mél :

cathy.comes@

pyrenees-

orientales.gouv.fr

ARRÊTE PREFECTORAL

→ **INSTITUANT LES BUREAUX DE VOTE**

ET ÉTABLISSANT LES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE

du département des Pyrénées-Orientales

APPLICABLE à compter du 1er mars 2012

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES,

Chevalier de la Légion d' Honneur

VU le code électoral, ses articles L. 17, R.28 et R.40 notamment ;

VU l'arrêté préfectoral N°2009223-10 du 11 août 2010 instituant les bureaux de vote et les emplacements d'affichage du département des Pyrénées-Orientales pour la période du 1er mars 2010 au 28 février 2011 ;

VU la délibération en date du 7 juillet 2011 par laquelle le conseil municipal d'ARGELES-SUR-MER propose la création d'un huitième bureau de vote et le transfert du bureau n°5 vers le foyer du troisième âge ;

VU la délibération en date du 22 juin 2011 par laquelle le conseil municipal de LE BARCARES décide la création de deux bureaux de vote supplémentaires afin de redéployer les électeurs inscrits dans les quatre bureaux existants ;

VU la délibération du conseil municipal de CANET EN ROUSSILLON en date du 28 juin 2011 qui se prononce en faveur de la création de trois bureaux de vote supplémentaires ;

VU la délibération du conseil municipal de CANOHES qui, en date du 7 juin 2011, demande la création de deux bureaux de vote supplémentaires ce qui portera leur nombre à six bureaux ;

VU la délibération de la commune de CLAIRA par laquelle le conseil municipal, en date du 17 juin 2011, se prononce favorablement pour la création d'un troisième bureau de vote ;

VU la délibération en date du 17 juin 2011 par laquelle le conseil municipal de SAINT-HIPPOLYTE envisage la création d'un troisième bureau de vote ;

VU la délibération en date du 6 juillet 2011 par laquelle le conseil municipal d'ELNE souhaite modifier le périmètre des six bureaux de vote existants afin de mieux équilibrer le flux attendu d'électeurs dans chacun de ces bureaux, les implantations géographiques de chaque bureau demeurant inchangées ;

VU la délibération du 20 mai 2011 par laquelle le conseil municipal de SALELLES propose un redécoupage des quatre bureaux existants afin de répondre aux préconisations ministérielles concernant le nombre maximum d'électeurs à affecter dans un bureau de vote, tout en conservant la localisation de chaque bureau ;

Adresse Postale : 24, quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : Standard 04.68.51.66.66

Renseignements :

INTERNET : www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
contact@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

VU la délibération en date du 17 juin 2011 par laquelle le conseil municipal de SAINT-ESTEVE sollicite une modification des limites des huit bureaux de vote existants afin d'anticiper les urbanisations futures, sans pour autant modifier les adresses des bureaux, la localisation du bureau de vote n° 2 dans le musée du Mas Carbasse, initialement prévue pour être provisoire, devenant définitive pour l'avenir compte tenu des avantages obtenus grâce à ce transfert ;

VU la délibération du 9 juin 2011 par laquelle le conseil municipal d'ESPIRA DE L'AGLY demande le transfert du bureau de vote n° 2, situé au foyer du troisième âge, vers la salle « d'expression corporelle » de l'école maternelle « Les Lauriers Roses », sise allée Teulière, plus spacieuse, ce transfert ayant pour but de faciliter les conditions de dépouillement ;

VU la délibération par laquelle le conseil municipal de FONT-ROMEU/ODEILLO/VIA propose le transfert temporaire du bureau de vote numéro 1 (bureau centralisateur) situé actuellement dans l'hôtel de ville vers la Salle des Fêtes située à proximité immédiate, pendant le temps des travaux d'extension et de réhabilitation du bâtiment communal, prévus jusqu'en fin 2012 ;

VU la délibération par laquelle le conseil municipal de LUPIA demande le transfert du bureau de vote actuel vers la salle Louis Amade (rue Jules Ferry) afin d'améliorer l'accessibilité des locaux aux personnes en difficulté et de faciliter les opérations de vote, compte tenu de la présence d'un parking ;

VU la délibération par laquelle le conseil municipal de SAISES le CHÂTEAU demande le transfert du bureau de vote N° 2, devenu trop exigü pour la capacité d'électeurs inscrits, vers la salle des Mariages, située Cour Carcassonne ;

VU la correspondance en date du 27 avril 2011 par laquelle M. le maire de THEZA signale le déplacement pérenne du bureau de vote de la commune vers les nouveaux bâtiments implantés 18 place de la Promenade qui abritent à présent l'hôtel de ville et les bâtiments administratifs ;

VU la demande de la commune de VILLEFRANCHE DE CONFIENT qui, en date du 22 juillet 2011 sollicite une nouvelle dénomination pour la salle où est affecté le bureau de vote ;

VU les courriers de MM. les maires de TRESSERRE et PORT-VENDRES qui, respectivement les 16 février et 8 juillet 2011 signalent des modifications dans la localisation des emplacements d'affichage, ensemble les documents y annexés ;

CONSIDERANT que l'article 40 du code électoral prévoit l'intervention d'un nouvel arrêté en cas de modification du périmètre des bureaux de vote et qu'il convient donc de concrétiser les modifications sollicitées par les mairies avant la date du 31 août 2011 ;

CONSIDERANT qu'il convient de respecter les prescriptions de l'article R28 du code électoral et que certains transferts de bureaux de vote peuvent entraîner des changements d'implantation d'emplacements réservés à l'affichage électoral ;

SUR PROPOSITION de M. le sous-préfet, directeur de Cabinet de la préfecture des PYRENEES-ORIENTALES,

- A R R E T E -

Article 1 - Les électeurs du département des Pyrénées-Orientales exerceront leur droit de vote dans les bureaux désignés en annexe au présent arrêté.

Dans le cas des cinquante cinq (55) communes comportant deux bureaux de vote au moins, le bureau centralisateur est déterminé dans l'annexe précitée par une couleur grisée.

Pour chaque bureau de vote, il est établi une liste électorale dressée par une commission administrative constituée par le maire ou son représentant, par un délégué de l'administration désigné par le préfet ou le sous-préfet, et par un délégué désigné par le président du tribunal de grande-instance.

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	BUREAUX DE VOTE
ALBERE (I)	66480	CERET	CERET	04	Maine Saint Jean - Albère
ALENVA	66203	PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	BV1 - Ecole primaire « Françoise Lopes-Grona » - Boulevard du 8 mai BV2 - Centre de Loisirs situé boulevard du 8 mai
AMELIE LES BAINS/PALALDA	66110	CERET	ARLES SUR TECH	04	BV1 - Salle du conseil municipal - MAIRIE - 5 rue des Thèmes BV2 - Salle des Petits Congrès - MAIRIE - 5 rue des Thèmes BV3 - Mairie de PALALDA - Rue du Bac
ANGLES (les)	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	Maine - Salle des Manèges - Place du Coq d'Or
ANGOUSTRINE/VILLENEUVE ESCALDES	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	Maine - Salle du Conseil - 39 route des Pyrénées
ANSIGNAN	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	Maine - 14 avenue de l'Hôtel de Ville
ARBOUSSOLS	66320	PRADES	SOURNIA	02	Mainé - Rez-de-chaussée - Le Village
ARGELES SUR MER	66700	CERET	ARGELES SUR MER	04	BV1 - Mairie - Allée F. Buisson (salle du conseil municipal) BV2 - Mairie - Allée F. Buisson (salle des mariages) BV3 - Maine - Allée F. Buisson (Salle Buisson - Nord) BV4 - Salle Philippe Poiraud - (à côté de l'Hôtel de police) BV5 - Foyer du 3ème âge - rue du 14 juillet BV6 - Maine - Allée F. Buisson (Salle des Commissions) BV7 - Maine - Allée F. Buisson (Salle Buisson - Sud) BV8 - Espace Waldeck Rousseau - chemin de Palat del Vidre
ARLES SUR TECH	66150	CERET	ARLES SUR TECH	04	Salle des Fêtes - Place Monin
AYQUATEBIA	66380	PRADES	OLETTE	03	Maine - Rue de la Vairie
BAGES	66670	PERPIGNAN	ELVE	04	BV1 - Salle Polyvalente - Rue Mollière BV2 - Groupe scolaire - Route d'Ortaffa BV3 - Ecole maternelle - 2 bis rue des Muscats
BAHO	66540	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	BV1 - Foyer rural - Place du 8 mai 45 BV2 - Foyer rural - Place du 8 mai 45
SAILLESTAVY	66320	PRADES	VINÇA	03	Maison d'animation - Plaça Nova
BAIXAS	66390	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	BV1 - Foyer rural - Rue des Cordiers BV2 - Salle J'ordi au Château les Pins - Boulevard de la République
BANYULS DELS ASPRES	66300	CERET	CERET	04	Salle des Fêtes - 7 place de la République
BANYULS SUR MER	66850	CERET	COTE VERMEILLE	04	BV1 - MAIRIE - Salle du conseil municipal BV2 - MAIRIE - Salle des Manèges BV3 - MAIRIE - Salle Jean Jaures
BARGARES (LE)	66420	PERPIGNAN	SAINT LAURENT SALANQUE	02	BV1 - Hôtel de Ville - Salle Victor Hugo - Boulevard du 14 Juillet BV2 - Mas de l'île - Salle 2 - Boulevard des Rois de Majorque BV3 - Hall d'entrée de l'Hôtel de Ville - Boulevard du 14 Juillet BV4 - Mas de l'île - Salle 4 - Boulevard des Rois de Majorque

Annexe n°1 à l'arrêté du 25 août 2011
Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	BUREAUX DE VOTE
BASTIDE (LA)	66110	CERET	ARLES SUR TECH	04	Mairie au lieu-dit Le Village
BELESTA	66720	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02	Mairie - 1 Place de la Mairie
BOUJERE	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	Mairie - 1 Place Pierre Patau
BOMPASS	66430	PERPIGNAN	PERPIGNAN VII (7)	01	BV1 - Salle des Fêtes - Place David Vidal BV2 - Salle des Fêtes - Place David Vidal BV3 - Mas Pans - Avenue de la Salanque BV4 - Mas Pans - Avenue de la Salanque BV5 - Mas Pans - Avenue de la Salanque BV6 - Mas Pans - Avenue de la Salanque
BOULET AMONT	66130	PRADES	PRADES	03	Mairie - Ancienne salle de classe
BOULETERNERE	66130	PRADES	VINÇA	03	Salle des Fêtes Jules Gaspard - Place du 8 mai
BOULOU (LE)	66160	CERET	CERET	04	BV1 - Salle des Fêtes - Rue Arago BV2 - Ecole primaire - Rue du 4 septembre BV3 - Mairie - Avenue Léon-Jean Grégory
BOURJ MADAME	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	Mairie - Place de Catalogne
BROUILLA	66620	PERPIGNAN	THUIR	04	Centre socio-culturel
CABANASSE (LA)	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	Mairie - 10 avenue Lax
CABESTANY	66130	PERPIGNAN	PERPIGNAN III (3)	01	BV1 - Avenue du 19 mars 1962 - Centre culturel (Salle J.P. Cerdà) BV2 - Avenue de Château Roussillon - Ecole Buffon BV3 - Avenue Célestine Freinet - Ecole Prévert BV4 - Avenue Célestine Freinet - Ecole Prévert BV5 - Avenue du 19 mars 1962 - Centre culturel (Salle J.P. Cerdà) BV6 - Avenue de Château Roussillon - Ecole Buffon BV7 - Avenue Célestine Freinet - Ecole Prévert
CAIXAS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	Salle municipale - Place de la mairie
CALCE	66600	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	Mairie - 12 Route d'Estagel
Calde INSEE non attribuée					
CALMELLES	66400	CERET	CERET	04	Bureau de la Mairie - Lieu-dit Le Village
CAMELAS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	Mairie - La Plaine
CAMPOME	66500	PRADES	PRADES	03	Mairie - La Place
CAMPOUSSY	66730	PRADES	SOURNIA	02	Mairie - 9 Camer Nou
CANAVELLES	66360	PRADES	OLETE	03	Salle de la Mairie - Place de la Fontaine
CANET EN ROUSSILLON	66140	PERPIGNAN	CANET EN ROUSSILLON	02	BV1 - Hôtel de Ville annexe - Salle des Mariages - Avenue de Ste-Marie BV2 - Ecole des Pâquerettes - Impasse Xamma

Annexe n°1 à l'arrêté du 25 août 2011
Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.				
CODALET	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	BV2 - 1 rue des Tilleuls - Villeraich		
COLLOURE	66190	CERET	COTE VERMEILLE	04	02	BV1 - Salle polyvalente du centre culturel - Rue Jules Michelet		
COMAT	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	Maine - Place du 8 ma. 1945		
CORBÈRE	66130	PERPIGNAN	MILLAS	03	UNIQUE	Salle des fêtes - Rue de la mairie		
			CANTON DE (D')	CIRC.		BUREAUX DE VOTE		
CORBÈRE - LES CABANES	66130	PERPIGNAN	MILLAS	03	UNIQUE	Salle du Conseil municipal - maine - 13 rue Pomarola		
CORNEILLA DE CONFLENT	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	Bâtiment de la mairie - 35 Carrer d'Amunt		
CORNEILLA LA RIVIERE	66550	PERPIGNAN	MILLAS	03	UNIQUE	Salle Yves Candou - maine - 1 rue de la Poésie		
CORNEILLA DEL VERCOL	66200	PERPIGNAN	ELNE	04	UNIQUE	Salle des Fêtes - Place de la République -		
CORSAVY	66150	CERET	ARLES SUR TECH	04	UNIQUE	Maine - Rue Barni d'Amont		
COUSTOJGES	66280	CERET	PRATS DE MOLLOMA PRESTE	04	UNIQUE	Mairie-Salle des Mariages - Route des Écoles		
DORRES	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Maine - 4 Carrer Major		
ELUSES (les)	66480	CERET	CERET	04	UNIQUE	Salle Polyvalente		
ESGAT	66120	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Maine - Salle des Fêtes - 1 place Colomines		
ELNE	66200	PERPIGNAN	ELNE	04	06	BV1 - Mairie - Cité administrative - Boulevard Voltaire		
						BV2 - Mairie - Cité administrative - Boulevard Vblaire		
						BV3 - Mairie - Cité administrative - Boulevard Voltaire		
						BV4 - Mairie - Cité administrative - Boulevard Voltaire		
						BV5 - Mairie - Cité administrative - Boulevard Voltaire		
						BV6 - Mairie - Cité administrative - Boulevard Voltaire		
ENVEITG	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Maine - 14 avenue de la Gare Internationale		
ERR	66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Mairie - 1 carrer de l'Ajuntament		
ESCARO	66360	PRADES	OLETTE	03	UNIQUE	Mairie - Rue de l'Église		
ESPIRA DE L'AGLY	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	02	BV1 - Salle Joan Cayrol - Salle des Fêtes - Allée Jean Teulière		
						BV2 - Salle d'expression corporelle - Ecole maternelle - allée Teulière		
ESPIRA DE CONFLENT	66320	PRADES	VINÇA	03	UNIQUE	Mairie - Carrer Major		
ESTAGEL	66310	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02	UNIQUE	Salle Arago - Avenue du Docteur Torrelles - (à côté de la mairie)		
ESTAVAR	66600	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Maine - 6 place Sant Jumbo		
ESTOHER	66320	PRADES	VINÇA	03	UNIQUE	Mairie - Rue de l'École		
ELS	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	Mairie - Carrer de l'Ajuntament		
EYNE	66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Mairie - Cal Martnet		
FELLUNS	66730	PRADES	SOURNIA	02	UNIQUE	Maine - 1 Place de la Mairie		
FENOUILLET	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	UNIQUE	Mairie - La Viasse		
FULLOLS	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	Mairie - Le Village		
FINES TRET	66320	PRADES	VINÇA	03	UNIQUE	Mairie - Plaça del Firal		

Annexe n°1 à l'arrêté du 25 août 2011
Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	BUREAUX DE VOTE
66360	PRADES	MONT-LOUIS	03	Mairie - 130 Rue de Saint-Thomas
66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	Mairie - 1 rue du Planas
66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	Mairie - 1 place de l'Eglise
66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	Mairie - Les Cabanes
66300	PERPIGNAN	THUIR	04	Mairie - Place de la Mairie
66500	PRADES	PRADES	03	Mairie - 1 Cami de Sardinia
66320	PRADES	VINÇA	03	Mairie - Place de la Mairie
COMMUNES				
Code postal				
66310	PRADES	VINÇA	03	BV1 - Salle « La Catalane » - 4 avenue Chopin BV2 - Salle « La Catalane » - 4 avenue Chopin BV3 - Salle « La Catalane » - 4 avenue Chopin
66320	PRADES	VINÇA	03	Mairie - Carer Major
66360	PRADES	OLETTE	03	Mairie - Le Village
66230	CERET	PRATS DE MOLLOLA PRESTE	04	Mairie - 9 Camer del Cingla
66720	PERPIGNAN	LATOIR DE FRANCE	02	Mairie - 52 rue de la Mairie
66740	CERET	ARGELES SUR MER	04	BV1 - Mairie - Salle du Conseil municipal - Rue Carbonell BV2 - Salle polyvalente
66200	PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	BV1 - Salle des Fêtes - rue Saint-Jacques BV2 - Carrière scolaire - Avenue Pierre Camps
66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	Mairie - 5 place Carliane
66720	PERPIGNAN	LATOIR DE FRANCE	02	Mairie - Salle des Fêtes - Avenue Guy Malé
66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	Mairie - 27 Grand Rue du Capitoul
66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	Mairie - Salle du conseil municipal - Promenade du Pré de la Ville
66300	PERPIGNAN	THUIR	04	Mairie - 1 place du Platane
66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	Mairie - Route d'Eyne
66300	PERPIGNAN	THUIR	04	Salle Louis Amade - rue la carterassa
66350	PRADES	OLETTE	03	Mairie - Place de la République
66320	PRADES	VINÇA	03	Mairie - Salle de réunions - Rue des Ecoles
66500	PRADES	PRADES	03	Salle des Fêtes - C.D. 24 - Lionel
66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	Mairie - 1 place de la Mairie
66480	CERET	CERET	04	BV1 - Foyer municipal, route de Las Illas BV2 - Foyer municipal, route de Las Illas
				BV3 - Annexe de la mairie - Las Illas
66460	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	Mairie - Place de la Mairie
66170	PERPIGNAN	MILLAS	03	BV1 - Centre socio-culturel - Allice Henri Barbusse
			04	BV2 - Centre socio-culturel - Allice Henri Barbusse

Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	BUREAUX DE VOTE
PERPIGNAN (suite)			PERPIGNAN 1	02	BV4 - Groupe scolaire Léon Blum - Avenue Dr Schweitzer
			PERPIGNAN 1	02	BV5 - Groupe scolaire Victor Hugo - Rue Raoul Dully
			PERPIGNAN 1	02	BV6 - Groupe scolaire Victor Hugo - Rue Raoul Dully
			PERPIGNAN 2	03	BV7 - Groupe scolaire Victor Hugo - Rue Raoul Dully
			PERPIGNAN 2	03	BV8 - Couvent des Minimes - Rue Rabalais
			PERPIGNAN 2	03	BV9 - Couvent des Minimes - Rue Rabalais
			PERPIGNAN 2	03	BV10 - Ecole Jean Alio - Place Cassanyes
			PERPIGNAN 2	03	BV11 - Ecole Jean Alio - Place Cassanyes
			PERPIGNAN 2	03	BV12 - Ecole Jean Alio - Place Cassanyes
			PERPIGNAN 2	03	BV13 - Salle des Libertés - 3 rue Edmond Bertissol
			PERPIGNAN 3	01	BV14 - Groupe scolaire Pierre de Coubertin - Rue Paul Valéry
			PERPIGNAN 3	01	BV15 - Groupe scolaire Pierre de Coubertin - Rue Paul Valéry
			PERPIGNAN 3	01	BV16 - Groupe scolaire Pierre de Coubertin - Rue Paul Valéry
					BUREAUX DE VOTE
			PERPIGNAN 3	01	BV17 - Groupe scolaire Pierre de Coubertin - Rue Paul Valéry
			PERPIGNAN 3	01	BV18 - Groupe scolaire Pierre de Coubertin - Rue Paul Valéry
			PERPIGNAN 4	01	BV19 - Groupe scolaire Anatole France - Place Colonel d'Ornano
			PERPIGNAN 4	01	BV20 - Groupe scolaire Anatole France - Place Colonel d'Ornano
			PERPIGNAN 4	01	BV21 - Groupe scolaire Anatole France - Place Colonel d'Ornano
			PERPIGNAN 4	01	BV22 - Groupe scolaire Anatole France - Place Colonel d'Ornano
			PERPIGNAN 4	01	BV23 - Groupe scolaire Anatole France - Place Colonel d'Ornano
			PERPIGNAN 4	01	BV24 - Groupe scolaire Ludovic Massé - Rue Pierre Bretonneau
			PERPIGNAN 4	01	BV25 - Groupe scolaire Ludovic Massé - Rue Pierre Bretonneau
			PERPIGNAN 4	01	BV26 - Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud - Rue Foment de la Sardane
			PERPIGNAN 4	01	BV27 - Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud - Rue Foment de la Sardane
			PERPIGNAN 4	01	BV28 - Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud - Rue Foment de la Sardane
			PERPIGNAN 4	01	BV29 - Groupe scolaire Vertheuille - Rue de Villelongue dels Monts
			PERPIGNAN 4	01	BV30 - Groupe scolaire Vertheuille - Rue de Villelongue dels Monts
			PERPIGNAN 5	03	BV31 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 5	01	BV32 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 5	01	BV33 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 5	01	BV34 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 5	01	BV35 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 5	01	BV36 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 5	01	BV37 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 5	01	BV38 - Groupe scolaire Edouard Herriot - Avenue Victor Dalbiez
			PERPIGNAN 6	03	BV39 - Hôtel de Ville - Place de la Loge - Salle Paul Alduy

Annexe n°1 à l'arrêté du 25 août 2011
Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	BUREAUX DE VOTE
			PERPIGNAN 6	03	BV40 - Hôtel de Ville - Place de la Loge
			PERPIGNAN 6	03	BV41- Salle polyvalente - 52 rue Maréchal Foch
			PERPIGNAN 6	03	BV42 - École Jules Ferry - Boulevard des Pyrénées
			PERPIGNAN 6	03	BV43 - École Jules Ferry - Boulevard des Pyrénées
			PERPIGNAN 6	03	BV44 - École Jules Ferry - Boulevard des Pyrénées
			PERPIGNAN 7	01	BV45 - Groupe scolaire Les Platanes - Rue des Dahlias
			PERPIGNAN 7	01	BV46 - Groupe scolaire Les Platanes - Rue des Dahlias
			PERPIGNAN 7	01	BV47 - Groupe scolaire Simon Boussiron - Avenue Général Gilles
			PERPIGNAN 7	01	BV48 - Groupe scolaire Simon Boussiron - Avenue Général Gilles
			PERPIGNAN 7	01	BV49 - Groupe scolaire Simon Boussiron - Avenue Général Gilles
			PERPIGNAN 7	01	BV50 - Groupe scolaire Simon Boussiron - Avenue Général Gilles
			PERPIGNAN 7	01	BV51 - Groupe scolaire Claude Simon - Chemin de la Roseraie
			PERPIGNAN 7	01	BV52 - Groupe scolaire Claude Simon - Chemin de la Roseraie
			PERPIGNAN 8	03	BV53 - École Jean-Jacques Rousseau - Rue Courteline
			PERPIGNAN 8	03	BV54 - École Jean-Jacques Rousseau - Rue Courteline
			CANTON DE (D')	CIRC.	
			PERPIGNAN 8	03	BV55 - École Jean-Jacques Rousseau - Rue Courteline
			PERPIGNAN 8	03	BV56 - Groupe scolaire D'Alembert - Rue Pascal-Marie Agasse
			PERPIGNAN 8	03	BV57 - Groupe scolaire D'Alembert - Rue Pascal-Marie Agasse
			PERPIGNAN 8	03	BV58 - Groupe scolaire D'Alembert - Rue Pascal-Marie Agasse
			PERPIGNAN 8	03	BV59 - Groupe scolaire D'Alembert - Rue Pascal-Marie Agasse
			PERPIGNAN 9	01	BV60 - Groupe scolaire Émile Roudayre - Avenue Roudayre
			PERPIGNAN 9	01	BV61 - Groupe scolaire Émile Roudayre - Avenue Roudayre
			PERPIGNAN 9	01	BV62 - Groupe scolaire Émile Roudayre - Avenue Roudayre
			PERPIGNAN 9	01	BV63 - Groupe scolaire Émile Roudayre - Avenue Roudayre
			PERPIGNAN 9	01	BV64 - Mairie du Quartier Nord - Salle Polyvalente - Rue Jardins St Louis
			PERPIGNAN 9	01	BV65 - Mairie du Quartier Nord - Salle Polyvalente - Rue Jardins St Louis
			PERPIGNAN 9	01	BV66 - Mairie du Quartier Nord - Salle Polyvalente - Rue Jardins St Louis
			PERPIGNAN 9	01	BV67 - École du Pont Neuf - Rue Isidore Hondrat
			PERPIGNAN 9	01	BV68 - École du Pont Neuf - Rue Isidore Hondrat
			CERET	04	UNIQUE
PERTHUS (LE)	66480	CERET	RIVESALTES	02	UNIQUE
PEYRESTORTES	66600	PERPIGNAN	SOURNIA	02	UNIQUE
PEZILLA DE CONFLENT	66730	PRADES	MILLAS	03	02
PEZILLA LA RIVIERE	66370	PERPIGNAN			
PIA	66360	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	04
					BV1 - Centre culturel - Rue Ferdinand José
					BV2 - Centre culturel - Rue Ferdinand José
					BV1 - Salle Jean Jaurès - Avenue de Bompas
					BV2 - Salle Jean Jaurès - Avenue de Bompas

Annexe n°1 à l'arrêté du 25 août 2011
Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	UNIQUE	Bureaux de vote
RODES	66320	PERPIGNAN	VINÇA	03	UNIQUE	BV2 - École Pons - Rue Emile Parès BV3 - Club du 3ème âge - Rue des Oiseaux BV4 - Mairie - Place de l'Europe (salle Ri)
SAHORE	66360	PERPIGNAN	OLETTE	03	UNIQUE	BV5 - Salle « Ami Club » - Avenue du Stade BV6 - Les Domes - Avenue de la Mame
SAILLAGOUSE	66800	PERPIGNAN	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Mairie - Salle du Conseil Municipal - 4 Carer Gran Centre culturel - Route de Fulla Mairie - Place Oliva
ST ANDRE	66690	CERET	ARGELES SUR MER	04	02	BV1 - Mairie (salle du Conseil) - 10 allée de la Liberté - B.P. 16 BV2 - Mairie (salle d'exposition) - 10 allée de la Liberté - B.P. 16
ST ARNAC	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	UNIQUE	Mairie - 2 place de Centernach
STE COLOMBE DE LA COMMANDERIE	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	UNIQUE	Mairie - 3 carter del Canigo
ST CYPRIEN	66750	PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	09	BV1 - Mairie - Rue Alexandre Dumas BV2 - École Noguères - rue Auguste Rodin BV3 - Office de Tourisme - Quai Arthur Rimbaud BV4 - Salle Genin de Règnes - Avenue du Roussillon BV5 - École maternelle MET - Rue François Arago BV6 - École maternelle MET - Rue François Arago BV7 - Foyer des personnes âgées - Rue Mirabeau
						BUREAUX DE VOTE
ST CYPRIEN (suite)						BV8 - Yacht club - Quai Arthur Rimbaud BV9 - École Alain - Rue Albert Camus
ST ESTEVE	66240	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	08	BV1 - Mairie - Salle Jean Jaures - 5 rue de la République BV2 - Musée du Mas Carbasse - place du Mas Carbasse BV3 - Salle Méditerranée - Place de la Méditerranée BV4 - Halle Frison Roche - Allée de la Méditerranée BV5 - Halle Frison Roche - Allée de la Méditerranée BV6 - Espace Léo Lagrange - Salle Condorcet - 231 av. Général de Gaulle BV7 - Espace Léo Lagrange - salle Dollo - 231 av. Général de Gaulle BV8 - Espace Saint-Mamet - Route de Perpignan Salle des Fêtes - Rue de la Mairie Salle polyvalente - Allée des Sports
ST FELIU D'AVANT	66170	PERPIGNAN	MILLAS	03	UNIQUE	
ST FELIU D'AVALL	66170	PERPIGNAN	MILLAS	03	UNIQUE	BV1 - Salle polyvalente - 19 rue Georges Clémenceau BV2 - Mairie - 53 avenue Maréchal Joffre
ST GENIS DES FONTAINES	66740	CERET	ARGELES SUR MER	04	02	
ST HIPPOLYTE	66510	PERPIGNAN	SAINT LAURENT SALANQUE	02	03	BV1 - Gymnase Municipal - Rue Jean Mermoz BV2 - Gymnase Municipal - Rue Jean Mermoz BV3 - Salle Derroja - avenue Derroja

Annexe n°1 à l'arrêté du 25 août 2011
Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	BUREAUX DE VOTE
ST JEAN LASSEILLE	66300	PERPIGNAN	THUR	04	UNIQUE Salle Marcel Cazelles - 4 place de la République
ST JEAN P.L.A DE CORTS	66400	CERET	CERET	04	UNIQUE Centre socio-culturel -
ST LAURENT DE CERDANS	66260	CERET	PRATS DE MOLLO/LA PRESTE	04	UNIQUE Salle des Réunions/Mariages - Rue de l'Eglise
ST LAURENT DE LA SAKANQUE	66250	PERPIGNAN	ST LAURENT DE LA SLOUE	02	07 BV1 - Foyer rural - Boulevard Nicolas Canal BV2 - École Joseph Cortada - Chemin de Leucate BV3 - École Pablo Casals - Avenue Pablo Casals BV4 - Salle Marinade - Boulevard Nicolas Canal BV5 - École Romain Vidal - Chemin de Leucate BV6 - Salle polyvalente - Chemin de Leucate (bureau 6) BV7 - Salle polyvalente - Chemin de Leucate
STE LEOCADIE	66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE Maine - place Michel Arts
STE MARIE	66470	PERPIGNAN	CANET EN ROUSSILLON	02	04 BV1 - Salle communale - Impasse du Bouleodrome (village) BV2 - Centre culturel l'Oméga - 2 rue des Cyclades Agora (plage) BV3 - Salle communale - Impasse du Bouleodrome (village) BV4 - Centre culturel l'Oméga - 2 rue des Cyclades Agora (plage)
ST MARSAL	66110	CERET	ARLES SUR TECH	04	UNIQUE Maine - 2 rue du Panacer
ST MARTIN	66220	PERPIGNAN	SAINTE PAUL DE FENOUILLET	02	UNIQUE Maine - Le Village
ST MICHEL DE LLOTES	66310	PRADES	VINÇA	03	UNIQUE Maine (salle des fêtes) - Veinat de l'école
ST NAZAIRE	66570	PERPIGNAN	CANET EN ROUSSILLON	02	02 BV1 - Foyer Rural Jean Cortie BV2 - Foyer Rural Jean Cortie
COMMUNES		ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	BUREAUX DE VOTE
ST PAUL DE FENOUILLET	66220	PERPIGNAN	SAINTE PAUL DE FENOUILLET	02	02 BV1 - Foyer rural - Avenue Pézières BV2 - Foyer rural - Avenue Pézières
ST PIERRE DELS FORCATS	66280	PRADES	MONT-LOUIS	03	UNIQUE Maine - Grand Rue
SALEILLES		PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	04 BV1 - Maine - salle polyvalente - 2 boulevard du 8 mai 1945 BV2 - Mairie - salle polyvalente - 2 boulevard du 8 mai 1945 BV3 - Gymnase BV4 - Gymnase
SALLES LE CHATEAU	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	02 BV1 - Salle des Fêtes - rue Gaston Clob BV2 - Salle des mariages - cour Carcassonne
SANSA	66360	PRADES	OLETTE	03	UNIQUE Maine - Ancien presbytère
SAUTO	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	UNIQUE Mairie - Rue Creuela
SERDINYA	66360	PRADES	OLETTE	03	UNIQUE Salle des fêtes
SERRALONGUE	66260	CERET	PRATS DE MOLLO/LA PRESTE	04	UNIQUE Maine - 4 rue Abdon Poggi
SOLER (LÉ)	66270	PERPIGNAN	MILLAS	03	05 BV1 -Mairie (salle des Mariages) - Rue Paul Vaillant-Couturier BV2 - Salle des Fêtes

Annexe n°1 à l'arrêté du 25 août 2011
Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.						
SOLEDÉ	66690	CERET	ARGÈLES SUR MER	04	02					BV3 - Salle Martin Vivès cloisonnée BV4 - Salle des Fêtes cloisonnée BV5 - Salle Martin Vivès cloisonnée
SOUANYAS	66360	PRADES	OLETTE	03	UNIQUE					BV1 - Salles des Fêtes 1 - Rue de la Sardane BV2 - Salle des Fêtes 2 - Rue de la Sardane
SOURNIA	66730	PRADES	SOURNIA	02	UNIQUE					Mairie - place du village Foyer Rural - R.D. 619 - Place de la République
TAILLET	66400	CERET	CERET	04	UNIQUE					Salle polyvalente
Numéro INSEE non attribué										
TARERACH	66320	PRADES	SOURNIA	02	UNIQUE					Mairie - 8 rue de la Maine 3 bis route d'Andorre
TARGASSONNE	66120	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE					Mairie - rue des rocailles
TAULIS	66110	CERET	ARLES SUR TECH	04	UNIQUE					Mairie - 13 camí del Canigo
TAURINYA	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE					Mairie - place de la République
TAUTAVEL	66720	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02	UNIQUE					Mairie - route de la Lal
TECH (LE)	66230	CERET	PRATS DE MOULO/LA PRESTE	04	UNIQUE					Mairie - Avenue du Vallespir
FERRATS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	UNIQUE					Mairie - 18, place de la promenade
THEZA	66200	PERPIGNAN	ELNE	04	UNIQUE					Salle Saint Génis - rue de la Soulane
THUES ENTRE VALLS	66350	PRADES	OLETTE	03	UNIQUE					BV1 - Maison Jeunes et Culture - Salle Léon-Jean Grégory
THUIR	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	06					BV2 - Maison Jeunes et Culture - Salle du 3ème âge - Bd Grégory BV3 - Maison Jeunes et Culture - Salle du billard - Bd Grégory BV4 - Maison Jeunes et Culture - Salle Léon-Jean Grégory BV5 - Ecole Michel Maurette
BUREAUX DE VOTE										
THUIR (suite)										BV6 - Ecole Michel Maurette
TORDERES	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	UNIQUE					Mairie - 2 rue des Écureuils
TORREILLES	66440	PERPIGNAN	SANT LAURENT SALANQUE	02	03					BV1 - Groupe scolaire Jules Verne - Rue Alphonse Daudet BV2 - Groupe scolaire Jules Verne - Rue Alphonse Daudet BV3 - Groupe scolaire Jules Verne - Rue Alphonse Daudet
TOULDOUGES	66350	PERPIGNAN	TOULDOUGES	01	05					BV1 - Foyer des aînés - Place Abelanel BV2 - Salle des Fêtes - Avenue Jules Ferry BV3 - Salle polyvalente - Entrée côté place Abelanel BV4 - Salle polyvalente - Entrée parking de la de la Poste BV5 - Maison des associations - rez-de-chaussée - Espace Léo Lagrange - Place Abelanel
TRESSERE	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	UNIQUE					Mairie - Place Nova
TREVILLACH	66130	PRADES	SOURNIA	02	UNIQUE					Mairie - route de Scurnia

Bureaux de vote

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

BRILLA	66220	PRADES	SOLIGNIA	02	UNIQUE	Mairie - 5 place de la Mairie
PROUILLAS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	UNIQUE	Salle des Fêtes - Avenue des Albères
UR	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Mairie - place Oliva
URBANYA	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	Mairie - Le Village
VALCIBOLLERE	66340	PRADES	SAILLAGOUSE	03	UNIQUE	Mairie - 2 carter Goro Blanc
VALMANYA	66320	PRADES	VINÇA	03	UNIQUE	Mairie - place du Général Casso
VERNET LES BAINS	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	Mairie - place de l'entente cordiale
VILLEFRANCHE DE CONFLENT	66500	PRADES	PRADES	03	UNIQUE	Salle Lamnelongue (anciennement salle Jauffret) - 23 rue St Jacques
VILLELONGUE DE LA SALANQUE	66410	PERPIGNAN	CANET EN ROUSSILLON	02	02	BV1 - Mairie - salle des fêtes - 22 avenue du Littoral BV2 - Salle Maréchal Joffe
VILLELONGUE DELS MONTS	66740	CERET	ARCELES SUR MER	04	UNIQUE	Salle polyvalente
VILLEMOLAQUE	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	UNIQUE	Foyer de la Salle des Fêtes - Place de la République
VILLENEUVE DE LA RAHO	66180	PERPIGNAN	EINE	04	02	BV1 - Salle des fêtes - 1 rue Général de Gaulle BV2 - Espace jeunes - avenue du Roussillon
VILLENEUVE LA RIVIERE	66610	PERPIGNAN	SAINTE ESTEVE	02	UNIQUE	Mairie - Salle du conseil municipal - Avenue du Canigou
VINÇA	66320	PRADES	VINÇA	03	UNIQUE	Salle des fêtes Pierre Gipulo - 17 avenue Général de Gaulle
VINGRAU	66500	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	UNIQUE	Mairie - 7 place de la République
VIRA	66220	PERPIGNAN	SAINTE PAUL DE FENOUILLET	02	UNIQUE	Mairie - rue de la fontaine
VIVES	66490	CERET	CERET	04	UNIQUE	Mairie - 3 rue de la Mairie
VIVIER (LE)	66730	PRADES	SOURNIA	02	UNIQUE	Mairie - 8,10 rue principale

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
001	ALBERE (1)	65480	CERET	CERET	04	PANNEAUX place de la mairie Place Henri-Sayroux - GRILLES du Parc Écofifler
002	ALENYA	66200	PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	Rue du Paradis - MUR de la mairie Croisement de la rue des Compagnons et de l'avenue de Perpignan - PANNEAUX Boulevard du 8 mai - CLÔTURE du centre de loisirs Croisement de l'avenue Jean Jaures et de l'avenue du Littoral - GRILLES de l'école primaire
003	AMELIE LES BAINS/PALALDA	66110	CERET	ARLES SUR TECH	04	Croisement de la route du Golf et de la route de Saint-Cyprien - PANNEAUX Croisement de la rue A. Bouille et de la rue P. Pizasso - PANNEAUX Devant la mairie - 5 Rue des Thermes - PANNEAUX Ancien Théâtre de Verdure - Rue des Thermes - PANNEAUX Allée de la Liberté - PANNEAUX Devant la mairie de PALALDA - Rue de Bac - PANNEAUX Cami del Fira à PALALDA - PANNEAUX Super Amélie - PANNEAUX Boulevard de la Petite Provence - PANNEAUX Route de Céret - H.L.M. Estanyol - PANNEAUX Route du Col du Fourou - devant la caserne des Pompiers - PANNEAUX 62 Avenue du Valvespi - devant la crèche - PANNEAUX PANNEAUX implantés devant la mairie - Place du Cooq d'Or PANNEAUX implantés devant la mairie - 39 route des Pyrénées Cour de la mairie - Rue de l'Aqueduc PANNEAUX - Camer de la Toume VILLAGE - Allée Ferdinand Buisson - PANNEAUX face à la MAIRIE VILLAGE - Rue de la Convention - PANNEAUX Angle rue du 14 Juillet VILLAGE - PANNEAUX avenue du 8 mai - près du Rond-Point de Collioure VILLAGE - PANNEAUX devant le parking de la piscine VILLAGE - PANNEAUX place Gambetta, côté Centre Médical VILLAGE - Chemin de la Cérque - PANNEAUX face au cimetière VILLAGE - Rue du 14 Juillet - Rond-point de l'école Granothera
004	ANGLES (les)	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	VILLAGE - Avenue d'Hüth - PANNEAUX entre station d'essence et chemin de Palau
005	ANGOUSTRINE/VILLENEUVE ESCALDES	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	02	VILLAGE - Avenue du Marbaquier - PANNEAUX devant l'école primaire Curie-Pasteur PLAGE - Rond-point d'arrivée Plage - PANNEAUX côté parking des Pylanes PLAGE - Avenue du Tech - PANNEAUX au rond-point Jolie et Lumière PLAGE - Avenue du Grau - PANNEAUX à l'entrée du port PLAGE - Parking place de l'Europe - PANNEAUX face aux bureaux de la police municipale
006	ANSIGNAN	66220	PERPIGNAN	SANT PAUL DE FENOUILLET	02	PLAGE DU RACOU : avenue de la Torre d'en Serra - PANNEAUX devant la résidence Comité de Taillefer
007	ARBOUSSOLS	66320	PRADES	SOURNIA	02	
008	ARGELES SUR MER	66700	CERET	ARGELES SUR MER	04	

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
009	ARLES SUR TECH	66150	CERET	ARLES SUR TECH	04	PANNEAUX Baills de la mairie PANNEAUX Avenue de l'Azine Rodene PANNEAUX - Route Nationale Can Paraire
010	AYGATEBIA	66360	PRADES	OLETTE	03	Rue de la Marie - PANNEAUX sur le parking de l'entrée du village
011	BAGES	66670	PERPIGNAN	ELINE	04	PANNEAUX devant la mairie - Avenue Jean Laurès PANNEAUX devant le salle polyvalente - Rue Moïse PANNEAUX devant l'école primaire - Route d'Orzafia PANNEAUX devant l'école maternelle - 2 bis, rue des Muscats PANNEAUX sur la place du 8 mai 1945 PANNEAUX sur parking de la place de Guardia PANNEAUX implantés au lieu-dit Le Village
012	BAHO	66540	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	PANNEAUX - Rue des Cordiers - sur mur de clôture du Foyer Rural PANNEAUX Avenue Maréchal Joffre devant le mur attenant au Château les Près
013	BAILLESTAY	66320	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX sur le mur du garage communal de la rue du Thou
014	BAIXAS	66390	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	PANNEAUX face à la mairie - Avenue de la République Marché - PANNEAUX angle de la rue du 14 juillet et de la rue St Sébastien PANNEAUX avenue de la Gare - Face à la résidence La Grande Bleue PANNEAUX sur l'avenue De Gaulle - au lieu-dit Pont du Puig del Mas PANNEAUX au Mas Reig à la route des Crêtes
015	BANYULS DELS ASPRES	66300	CERET	CERET	04	PANNEAUX face à l'hôtel de ville - boulevard du 14 juillet
016	BANYULS SUR MER	66550	CERET	COTE VERMEILLE	04	PANNEAUX implantés devant le Mas d'Ille - Bd des Rocs de Majorque
017	BARCARES (L)	66420	PERPIGNAN	SAINT LAURENT SALANQUE	02	PANNEAUX sur la place du village - Avenue de la Coudergère PANNEAUX devant le centre culturel Cacteau Marais - Avenue du Paquetot des Sables
018	BASTIDE (L)	66100	CERET	ARLES SUR TECH	04	PANNEAUX installés sur la clôture extérieure du jardin de la mairie
019	BELESTA	66720	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02	PANNEAUX posés sur le mur de la mairie - 1 place de la Marie
020	BOLQUERE	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	PANNEAUX implantés devant la mairie - Place Pierre Patau PANNEAUX posés avenue du Serrat de l'Ours PANNEAUX implantés place David Vidal
021	BOMPAS	66400	PERPIGNAN	PERPIGNAN VII (7)	01	PANNEAUX situés Mas Pains, avenue de La Madrine
022	BOULE D AMONT	66130	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX posés dans le parking situé à l'entrée du village
023	BOULETNERRE	66130	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX implantés au 6 bis, Cami Réal
024	BOULOU (LE)	66160	CERET	CERET	04	PANNEAUX devant la mairie - Avenue Léon-Jean Gregory PANNEAUX situé Cours du Pic Estelle PANNEAUX sur l'avenue d'En Carrouner
025	BOURG MADAME	66750	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX apposés sur la clôture de l'avenue Jean Moulin PANNEAUX apposés sur la clôture de la place Jean Jaures PANNEAUX de la rue Arago PANNEAUX de la rue du 4 septembre PANNEAUX sur la place de Catalogne - devant la mairie

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D1)	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
026	BROUILLA	66220	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX implantés devant le centre culturel PANNEAUX apposés sur la Place du Marché (rue Julien Panichot)
027	CABANASSE (LA)	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	PANNEAUX implantés sur le parking de la mairie - Avenue Lax EMPLACEMENTS sur le mur Carreasma de l'avenue Lax
028	CABESTANY	66300	PERPIGNAN	PERPIGNAN III (3)	01	PANNEAUX implantés devant l'École Prévert - Avenue du Roussillon PANNEAUX posés devant les H.L.M. Les Brues - Avenue Fernet PANNEAUX situés dans l'avenue François Mitterand PANNEAUX situés sur le parking de l'avenue de la Madeleine PANNEAUX devant la mairie - Place des Droits de l'Homme PANNEAUX face à la pharmacie du Roussillon - Avenue de Perpignan PANNEAUX de l'école Buffon - Rue du Pérignon PANNEAUX sur le boulevard Picasso - Côte Rouge PANNEAUX apposés devant le centre commercial Bajilles - Av. Dauphiné PANNEAUX érigés devant les ateliers municipaux - Av. Carbonnell PANNEAUX au Mes Guérou - Angle rue Caquot et avenue Ampère PANNEAUX devant le parking du Centre Culturel - Av. 9 mars 1962 PANNEAUX implantés devant le château d'eau de la rue du Pérignon PANNEAUX sur la place de la Mainé PANNEAUX apposés route d'Estegol - devant la terrasse du café PANNEAUX le long du mur communal - boulottoime - chemin de la Fontaine PANNEAUX sur le parking à côté de la mairie PANNEAUX implantés Route de la Castellane PANNEAUX implantés face à la mairie - Carrer Nou PANNEAUX situés face à la mairie - Place de la Fontaine PANNEAUX posés place St Jacques - Face à la mairie PANNEAUX implantés Impasse Xamma - face à l'école Paquereuses / tennis PANNEAUX mis avenue de Catalogne, entre Poste et Fontaine PANNEAUX érigés Impasse J. Meimoz - devant l'école JeanMarmoz PANNEAUX apposés avenue E. Saavy, au droit de l'école des Myosotis PANNEAUX installés place de la Côte Radieuse - Côte Est PANNEAUX posés face à l'Office de Tourisme - Bd Tixador PANNEAUX - face à la salle polyvalente -2, rue de la Doucourmine PANNEAUX - sur la place de la Mainé PANNEAUX - face à l'école annexe J. Panichot - 1, rue R. Escudier PANNEAUX - 5, rue des écoles PANNEAUX éboulé de la rue des Avoiers Combattants d'Afrique du Nord PANNEAUX - rue de les Trignegues PANNEAUX apposés place de la mainé (sur troncs des platanes et en l'absence de la mainé)
029	CAIXAS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	
030	CALCE	66600	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	
032	CALMEILLES	66400	CERET	CERET	04	
033	CAMELAS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	
034	CAMPOME	66500	PRADES	PRADES	03	
035	CAMPOUSSY	66730	PRADES	SOURNIA	02	
036	CANAVEILLES	66360	PRADES	OLETTE	03	
037	CANET EN ROUSSILLON	66140	PERPIGNAN	CANET EN ROUSSILLON	02	
038	CANDRIES	66660	PERPIGNAN	TOULOUGES	01	
039	CARAMANY	66720	PERPIGNAN	LATOIR DE FRANCE	02	
040	CASEFABRE	66130	PRADES	VINÇA	03	Utilisation du MUR du GARAGE, face à la mairie - le Village

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

ANNEE	COMMUNES	CODE POSTAL	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
041	CASES DE PENE	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	PANNEAUX sur le mur de clôture de l'école (place des écoles) + PANNEAUX mobiles
042	CASSAGNES	66720	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02	PANNEAUX implantés devant la mairie - Rue des Capitelles
043	CASTEIL	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX posés sur la place de la mairie
044	CASTELNOU	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	Panneaux sur le chemin des ateliers municipaux
045	CATLLAR	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX implantés sur le parking de la rue du Canigou PANNEAUX apposés devant les ateliers municipaux
046	CAUDIES DE FENQUILLEDES	66220	PERPIGNAN	SAINTE PAUL DE FENQUILLET	02	PANNEAUX posés sur la place de la mairie
047	CAUDIES DE CONFLENT	66360	PRADES	MONT-LOUIS	03	PANNEAUX installés face à l'ancienne école
048	CERBERE	66290	CERET	COTE VERMEILLE	04	PANNEAUX d'affichage avenue Général de Gaulle (face à la mairie)
049	CERET	66400	CERET	CERET	04	PANNEAUX implantés Av. Général de Gaulle - Devant service jeunesse PANNEAUX situés devant Métiers d'Art St Roch - Bld Lafayette PANNEAUX avenue des Aspres - devant le terrain de pétanque du Pont
050	CLAIRA	66300	PERPIGNAN	SAINT LAURENT SALANQUE	02	PANNEAUX posés avenue d'Espagne PANNEAUX de l'avenue de la Gare PANNEAUX implantés sur le parking des Tins PANNEAUX posés devant la salle des Fêtes - Bld des Albères
051	CLARA-VILLERACH	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX installés devant la salle polyvalente dans l'imposte des Sports PANNEAUX appliqués sur les grilles des anciennes écoles situées rue des Ecoles PANNEAUX installés à Clara - 1 rue des Vignes PANNEAUX posés 1 rue des Villers à Villerach PANNEAUX implantés à Clara - 1 rue de la Maure
052	CODALET	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX apposés sur le mur latéral de la mairie sur la place de la République - Utilisation de la clôture en tant que de besoin
053	COLLOURE	66190	CERET	COTE VERMEILLE	04	PANNEAUX rue de la République PANNEAUX Le Faubourg - sur la passerelle du Château Royal PANNEAUX boulevard du Boramar PANNEAUX au Centre culturel - rue Michelet
054	CONAT	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX avenue Jacques Delors PANNEAUX installés sur le pont, au centre du village
055	CORBÈRE	66130	PERPIGNAN	MILLAS	03	PANNEAUX apposés rue du Puits, sur l'aire de loisirs
056	CORBÈRE LES CABANES	66130	PERPIGNAN	MILLAS	03	PANNEAUX situés 13 rue Pomardé, face à la mairie
057	CORNEILLA DE CONFLENT	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX posés au Carner del Canigó, face au lavoir communal
058	CORNEILLA LA RIVIERE	66550	PERPIGNAN	MILLAS	03	PANNEAUX implantés rue de l'Eglise, en face des numéros 2 et 4 PANNEAUX érigés rue Clave Verte PANNEAUX posés Cité Beau Splen PANNEAUX situés rue des Ecoles
059	CORNEILLA DEL VERCOL	66200	PERPIGNAN	ELINE	04	PANNEAUX situés devant la mairie - Rue Barn d'Amunt
060	CORSAVY	66150	CERET	ARLES SUR TECH	04	PANNEAUX implantés devant la maintenance transfrontalière - route des Ecoles
061	COUSTOUGES	66260	CERET	PRATS DE MOLLOUJA PRESTE	04	PANNEAUX posés sur la place du Village
062	IDORES	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX posés à l'intersection entre le chemin vicinal et la R.D. 71B
063	CLUSES (les)	66480	CERET	CERET	04	PANNEAUX implantés 1 place de la Colombine
064	EGAT	66120	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX implantés 1 place de la Colombine

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
065	ELNE	66200	PERPIGNAN	ELNE	04	PANNEAUX posés Bd Pablo Neruda PANNEAUX imprimés avenue Paul Rieg PANNEAUX situés place de l'église PANNEAUX installés avenue Général de Gaulle PANNEAUX érigés sur la route de Latour Sas Elne PANNEAUX dressés devant la Cité Administrative - Boulevard Voltaire PANNEAUX posés sur la Route Nationale PANNEAUX imprimés sur le parking du couvent PANNEAUX posés rue du Salica - Ancien abattoir PANNEAUX posés dans l'avenue des Poètes PANNEAUX érigés sur la place de la Mairie - 14 av. Gare internationale PANNEAUX imprimés place de la Mairie PANNEAUX installés devant la mairie - Rue de l'église PANNEAUX situés Place Jaucourt - PANNEAUX - rue de Cozes de Peue PANNEAUX - rue du 4 septembre PANNEAUX - allée Teulière
066	ENVEITG	66780	PRADES	SAILLAGOUSE	03	01
067	ERR	66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	01
068	ESCARO	66360	PRADES	OLETTE	03	01
069	ESPIRA DE L'ASLY	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	04
070	ESPIRA DE CONFLENT	66320	PRADES	VINÇA	03	01
071	ESTAGEL	66310	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02	01
072	ESTAVAR	66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	01
073	ESTOHER	66320	PRADES	VINÇA	03	01
074	EUS	66500	PRADES	PRADES	03	01
075	EYNE	66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	02
076	FEILLUNS	66730	PRADES	SOURNIA	02	01
077	FENOUILLET	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	01
078	FILLOLS	66500	PRADES	PRADES	03	01
079	FINESTRET	66320	PRADES	VINÇA	03	01
080	FONTPEDROUSE	66360	PRADES	MONT-LOUIS	03	01
081	FONTRABOUISE	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	02
082	FORMIGUERES	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	01
083	FOSSE	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	01
084	FOURQUES	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	01
085	FULLA	66600	PRADES	PRADES	03	01
086	GLORIANES	66320	PRADES	VINÇA	03	01
088	ILLE SUR TET	66310	PRADES	VINÇA	03	04
						PANNEAUX localisés sur l'avenue Chopin, devant la salle « La Catalane » PANNEAUX imprimés sur l'avenue Pasteur, devant le local PANNEAUX posés sur la route de Prades, devant le parking du stade PANNEAUX installés rue Jean-Baptiste Moynier - Square la Gimollesse

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
089	JOCH	66320	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX installés à l'entrée du village, Carrer de l'Escola
090	JUJOLS	66360	PRADES	OLETTE	03	PANNEAUX apposés devant la mairie - Le Village
091	LAMANERE	66230	CERET	PRATS DE MOLLOLA PRESTE	04	PANNEAUX posés sur le mur situé face à la mairie, à l'entrée du village
092	LANSAC	66720	PERPIGNAN	LATOIR DE FRANCE	02	PANNEAUX érigés devant la mairie - 52 rue de la Mairie
093	LARQUE DES ALBERES	66740	CERET	ARGELES SUR MER	04	LES PANNEAUX implantés sur la place de la mairie sont utilisés pour les deux bureaux de vote qui sont installés côté à côté
094	LATOIR BASELINE	66200	PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	PANNEAUX implantés devant la mairie - Avenue du Tech
095	LATOIR DE CAROL	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX localisés dans la rue de l'Eglise
096	LATOIR DE FRANCE	66720	PERPIGNAN	LATOIR DE FRANCE	02	PANNEAUX installés sur la place du Souvenir
097	LESQUERDE	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	PANNEAUX implantés sur la terrasse existant entre l'Hôtel de Ville et la Poste
098	LLAGONNE(LA)	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	PANNEAUX devant la mairie - 27 grand rue du capitoul
099	LLAURO	66300	PERPIGNAN	THUIR	01	PANNEAUX devant l'entrée de la salle des fêtes
100	LLO	66800	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX situés 14 rue des Carriers
101	LLUPIA	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX installés devant la mairie - Route d'Eyne
102	MANTET	66360	PRADES	OLETTE	03	PANNEAUX érigés au 13 Carrer de l'Aire
103	MARQUIXANES	66320	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX implantés devant la salle des Fêtes Jean Cayrol
104	MASOS (LOS)	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX installés sur la place du Village
105	MATEMALE	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	PANNEAUX posés devant la mairie - 4 rue des Ecoles
106	MAUREILLAS/ILAS	66480	CERET	CERET	04	PANNEAUX place la République
107	MAURY	66460	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	PANNEAUX place de la Mairie
108	MILLAS	66170	PERPIGNAN	MILLAS	03	PANNEAUX place de las Illas
						PANNEAUX - annexe mairie de Les Illas
						PANNEAUX - place de la mairie
						PANNEAUX avenue Jean Jaurès - Centre Socio Culturel
						PANNEAUX avenue Jean Jaurès - Moulin à huile
						PANNEAUX rue de l'île à l'angle de l'allée Edmond Michelet
						PANNEAUX rue du Stade
						PANNEAUX boulevard Vaillant Cousturier
						PANNEAUX à l'angle des rues Victor Hugo et Canal
						PANNEAUX place du Bibès
109	MOUTG LES BAINS	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX rambas Pau Casals
111	MONTALBA LE CHATEAU	66310	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX installés au 11 Carré d'ille
112	MONTAURIOL	66300	CERET	CERET	04	PANNEAUX Mes KIRC
						PANNEAUX à côté de la Mairie
						PANNEAUX - Les Hostaletts
113	MONTBOLO	66110	CERET	ARLES SUR TECH	04	PANNEAUX sur le parking face à la Mairie
114	MONTESCOT	66200	PERPIGNAN	ELME	04	PANNEAUX place des acacias
115	MONTESQUIEU DES ALBERES	66740	CERET	ARGELES SUR MER	04	PANNEAUX apposés face à la salle Jean Thubert - Grand Rue
116	MONTFERRER	66150	CERET	ARLES SUR TECH	04	PANNEAUX rue principale - Le lavoi

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
117	MONT LOUIS	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	PANNEAUX boulevard Yauban
118	MONTKER	66720	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02	PANNEAUX situés dans l'impassée du Foyer Rural
119	MOSSET	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX sous le porche situés à côté de la Mairie
120	NAFLUA	66340	PRADES	SAILLAGOUSE	05	PANNEAUX posés place de la Mairie
121	NEFIACH	66170	PERPIGNAN	MILLAS	03	PANNEAUX avenue Général de Gaulle - Le Forail
122	NOHEDES	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX rue des pasteurs
123	NYER	66360	PRADES	OLETTE	03	PANNEAUX installés Rue de la Marine
124	FONT ROMEU ODEILLO VIA	66120	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAU X devant la salle des fêtes d'Odeillo PANNEAUX devant le groupe scolaire La Forêt 1 Allée des Scôles PANNEAUX érigés dans l'avenue du Général de Gaulle à Olette
125	OLETTE	66360	PRADES	OLETTE	03	PANNEAUX situés rue Ludovic Massé à Evyl
126	OMES	66400	CERET	CERET	04	PANNEAUX rue de l'Orme - le long du mur du monument aux morts
127	OFOUL PERILLOS	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	PANNEAUX devant l'Hôtel de ville
128	OREILLA	66360	PRADES	OLETTE	03	PANNEAUX installés devant la mairie - le Village
129	ORTAFFA	66560	PERPIGNAN	ELNE	04	PANNEAUX place de la République
130	OSSEJA	66340	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX situés place Saint Paul
131	PALAU DE CERDAGNE	66340	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX situés 75 rue du Marquis de Tilière
132	PALAU DEL VIDRE	66590	CERET	ARGELES SUR MER	04	PANNEAUX installés sur la place de la République
133	PASSA	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX érigés au Chemin des Bompalmes
134	PERPIGNAN	66000	PERPIGNAN	PERPIGNAN 1	02	PANNEAUX posés sur le parking de la mairie - 18 avenue Torcats
135				PERPIGNAN 2	03	PANNEAUX mur de clôture du CES Pons - rue Diaz
				PERPIGNAN 3	01	PANNEAUX avenue Schweitzer - Groupe scolaire Leon Blum
				PERPIGNAN 4	07	PANNEAUX rue Raoul Dufly - Groupe scolaire Victor Hugo
					06	PANNEAUX rue Thibaud - Groupe scolaire Jean Jaures
					03	PANNEAUX by Anatole France - Groupe scolaire Romain Rolland
						PANNEAUX avenue Jean Mermoz - Groupe scolaire Romain Rolland
						PANNEAUX rue Jean Viellocant - Ecole Jeanne Hacheffe
						PANNEAUX - 11 rue des Camées
						PANNEAUX - rue Rebelais - Couvent des Minimes
						PANNEAUX rue Paul Valéry Groupe scolaire Couberfin
					01	PANNEAUX rue Ernest Renan - Ecole Fénélon
						PANNEAUX rue Nature - Grille du Lycée Jean Lurçat
						PANNEAUX rue Paul Rubens - Cimetière St Jacques
					01	PANNEAUX rue Colonel d'Ornano - Groupe scolaire Anatole France
						PANNEAUX rue Jean Rière - clôture du terrain de jeux
						PANNEAUX - by Fournier de la sardane - Groupe scolaire Rigaud
						PANNEAUX - by Mondony - grille du parking
						PANNEAUX - rue du Villar - grille du jardin public

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	THUIR	J4	C2	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
145	PONTEILLA-NYLS	66300	PERPIGNAN						PANNEAUX - rue du Comfiat à PONTEILLA - mur de la Mairie PANNEAUX - Avenue de Pollicrestes à NYLS - mur de l'annexe Mairie
146	PORTA	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03			01	PANNEAUX implantés sur le parking communal de la RN 20 PANNEAUX dressés sur la place de la Mairie
147	PORTE PUYMORENS	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03			01	PANNEAUX - Mur de soutènement - sous la rue Victor Hugo
148	PORT VENDRES	66660	CERET	COTE VERMEILLE	04			11	PANNEAUX - Mur de soutènement - rue Pasteur - Ecole Pasteur PANNEAUX - Mur de soutènement - H.M. Costa Sadule - bd Bellevue PANNEAUX - Mur de soutènement - H.M. Le Glacis - rond-point PANNEAUX - Intersection rue Henri Mirjaville et quai du Fanal PANNEAUX - Mur de soutènement - face à l'école maternelle Parès PANNEAUX - Mur de soutènement sous la place Castellarie - rue Lambert Baillet PANNEAUX - Place de l'Obélisque - Mur d'enceinte de la Caserne du 1er a cheval PANNEAUX - Hameau de Coqprons - aire de jeux PANNEAUX - Hôtel de ville - rue Jules Parès PANNEAUX - Centre Culturel - place Castellarie PANNEAUX - avenue du Général de Gaulle - Gare Routière PANNEAUX - chemin des castors - pont de chemin de fer PANNEAUX - rue San Juan de Porto Rico - Salle du Peasobre PANNEAUX - place de Catalogne PANNEAUX - avenue du chant des oiseaux PANNEAUX - avenue Louis Prêt PANNEAUX - rue de l'Université catalane PANNEAUX - Le Forai
149	PRADES	66500	PRADES	PRADES	03			07	
150	PRATS DE MOLLOLA PRESTE	66230	CERET	PRATS DE MOLLOLA PRESTE	04			01	PANNEAUX - traversée du village - face à la cabine téléphonique Mur du lavoir - avenues des Fenouillères
151	PRATS DE SOURNIA	66730	PRADES	SOURNIA	02			01	Mur du lavoir - avenues des Fenouillères
152	PRUGNANES	66220	PERPIGNAN	SAINTE PAUL DE FENOUILLET	02			01	PANNEAUX installés au lieu-dit « La Trinité »
153	PRUNET ET BELPUIC	130	PRADES	VINÇA	03			02	PANNEAUX - Centre de réacondor - PUYVALADOR
154	PUYVALADOR/RIEUTORT	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03			01	PANNEAUX - rue de la mairie - RIEUTORT PANNEAUX apposés devant la mairie, Place Saint Paul
155	PY	66360	PRADES	OLETTE	03			01	Mur du lavoir - canal d'Irèl baci
156	RABOUILLET	66730	PRADES	SOURNIA	02			01	PANNEAUX installés contre le mur du lavoir communal
157	RAILLEU	66360	PRADES	OLETTE	03			01	PANNEAUX installés sur la place de la Mairie
158	RASIGUERES	66740	PERPIGNAN	LATOUR DE FRANCE	02			01	PANNEAUX sur le mur de la Mairie
159	REAL	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03			02	PANNEAUX installés au Pont de Reynès PANNEAUX au village
160	REYNES	66400	CERET	CERET	04			01	PANNEAUX avenue d'En Casça
161	RIA SIRACH	66500	PRADES	PRADES	03			01	PANNEAUX apposés devant la mairie - 3 route de Vinça
162	RIGARDA	66320	PRADES	VINÇA	03			11	PANNEAUX - avenue Louis Blanc - place Chichet
164	RIVESALTES	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02				PANNEAUX - rue Pasteur PANNEAUX - avenue du languedoc

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
	RIVESALTES (suite)					PANNEAUX - avenue de l'Asly face au centre de secours PANNEAUX - rue des albatros PANNEAUX - place du Général de Gaulle - Centre associatif et culturel
						EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
165	RODES	66320	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX - rue Emile Fentes - Ecole Pons PANNEAUX - rue des oiseaux - Club du 3ème âge PANNEAUX - place de l'Europe - Hôtel de Ville PANNEAUX - avenue du Stade - Salle « Ami Club » PANNEAUX - avenue de la Mairie - Les Dômes PANNEAUX postes devant la mairie - 4 Carre Gran PANNEAUX installés dans le passage pédonnier, l'impasse des Lauriers PANNEAUX apposés contre le mur du cimetière, dans la rue de l'Union
166	SAHORE	66360	PRADES	OLLETTE	03	
167	SAILLAGOÙSE	66800	PRADES	SAILLAGOÙSE	03	
168	ST ANDRE	66660	CERET	ARGÈLES SUR MER	04	
169	ST ARNAC	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	PANNEAUX - place de l'Ormeau
170	STE COLOMSE DE LA COMMANDERIE	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX posés place de la Bassa
171	ST CYPRIEN	66750	PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	PANNEAUX situés rue Alexandre Dumet PANNEAUX situés rue Rodin - Ecole Noguères PANNEAUX situés quai Arthur Rimbaud, devant le bureau de vote N° 3 PANNEAUX situés dans l'avenue du Roussillon PANNEAUX situés dans la rue François Arago devant le panneau n° 5 PANNEAUX situés dans la rue François Arago devant le panneau n° 6 PANNEAUX situés dans la rue Mirabeau PANNEAUX situés Quai Arthur Rimbaud, devant le bureau de vote N° 8 PANNEAUX situés rue Albert Camus - Ecole Alain PANNEAUX - parking de la Mairie PANNEAUX - avenue Joliot Curie PANNEAUX - place de la Méditerranée PANNEAUX - allée de la Méditerranée - Hallie Frison-Roché PANNEAUX - avenue Général de Gaulle - Parking Espace Léo Lagrange PANNEAUX - route de Perpignan - parking Espace St Marnet PANNEAUX - avenue de Rivesaltes - Château d'eau PANNEAUX - boulevard de Carcassonne - face à la Halle au Frais PANNEAUX - 3 avenue des Olympédes PANNEAUX - avenue Georges Brassens PANNEAUX - La Placeta PANNEAUX - 1,4 avenue du Caingou PANNEAUX - place Général Barbotey PANNEAUX - avenue du Roussillon PANNEAUX situés 19 rue Georges Clemenceau PANNEAUX posés au 53 avenue Marechal Joffre
172	ST ESTEVE	66240	PERPIGNAN	SAINTE ESTEVE	02	
173	ST FELIU D AMONT	66170	PERPIGNAN	MILLAS	03	
174	ST FELIU D AVALL	66170	PERPIGNAN	MILLAS	03	
175	ST GENIS DES FONTAINES	66740	CERET	ARGÈLES SUR MER	04	

INSEE	COMMUNES	ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	Code postal	PERPIGNAN	SAINT LAURENT SALANQUE	02	01	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
176	ST HIPPOLYTE	PERPIGNAN	SAINT LAURENT SALANQUE	02	01					CLOTURE des ateliers riu nouaux PANNEAUX implantés sur la place des Promesses Françaises PANNEAU X - rue Paul Riquet - clôture de la Mairie
177	ST JEAN LASSELLE	PERPIGNAN	THUIR	04	01					PANNEAUX implantés 22 avenue de la Mairie PANNEAUX - rond-point St Sébastien
178	ST JEAN PLA DE CORTIS	CERET	CERET	04	02					PANNEAUX - mur de la tour du bureau de Poste PANNEAUX - route du Bac - parking de l'école PANNEAUX - rue de l'église - face à la mairie
179	ST LAURENT DE CERDANS	CERET	FRATS DE MOLLOUÀ PRESTE	04	04					PANNEAUX - La Sor - mur de clôture de la chapelle PANNEAUX - La Forge del Mig - mur de clôture des gîtes PANNEAUX - avenue Joffre - Point Information Jeunesse PANNEAUX - route de Barceils - rond-point de la gendarmerie PANNEAUX - avenue de la Côte Verteille - Espace Vert Méditerranée PANNEAUX - avenue Alsace Lorraine - Lot La Cruetta PANNEAUX - bvd de la Révolution - mur Paves PANNEAUX - Ecole Joseph Cornada PANNEAUX - Ecole Pablo Casals
180	ST LAURENT DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	ST LAURENT DE LA SUQUE	02	13					PANNEAUX - avenue de Favonon - face à la coopérative vinicole PANNEAUX - route de Torrailles - devant la maison de retraite PANNEAUX - bvd Nicolas Canal - étude Bagnouls PANNEAUX - rue du bac - mur du stade PANNEAUX - chemin de Laucate - salle Polyvalente PANNEAUX - avenue Ursain Paret - Ecole Jules OUDES PANNEAUX localisés place Michel Arts
181	STE LEOCADIE	PRADES	SAILLAGOUSE	03	01					PANNEAUX - avenue Jules Iery - Ecole Primaire - village
182	STE MARIE	PERPIGNAN	CANET EN ROUSSILLON	02	04					PANNEAUX - avenue des Mairènes - plage PANNEAUX - rond-point de Laitre de Tassigny - plage PANNEAUX - impasse du Bouddorrie - village
183	ST MARSAL	CERET	ARLES SUR TECH	04	01					PANNEAUX - route D 618 face au terrain de pétanque
184	ST MARTIN	PERPIGNAN	SAINTE PAUL DE FENOUILLET	02	01					PANNEAUX - place du village - abribus
185	ST MICHEL DE LLOTES	PRADES	VINÇA	03	01					PANNEAUX implantés sur le mur du cimetière communal, Avenue des Aspres
186	ST NAZAIRE	PERPIGNAN	CANET EN ROUSSILLON	02	03					PANNEAUX - avenue d'Elne - mur du Parc Durand PANNEAUX - place de la République PANNEAUX - route de Cabestany - près du giratoire
187	ST PAUL DE FENOUILLET	PERPIGNAN	SAINTE PAUL DE FENOUILLET	02	03					PANNEAUX - place St Pierre PANNEAUX - parking du supermarché PANNEAUX - place du foyer rural PANNEAUX - grande rue
188	ST PIERRE DELS FORCATS	PRADES	MON-LOUIS	03	01					PANNEAUX situés Avenue de la Méditerranée, jardin de la Damoiseille
189	SALEILLES	PERPIGNAN	LA COTE RADIEUSE	02	05					PANNEAUX posés devant la mairie - Avenue de Perpignan

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D)	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
190	SALSES LE CHATEAU	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	05 PANNEAUX installés devant le cimetière, avenue du Camigou PANNEAUX érigés devant le gymnase - Rue Louison Babel PANNEAUX situés avenue des Crouettes PANNEAUX posés devant le groupe scolaire G. Sand - Rue Follecau
191	SANSA	66360	PRADES	OLETTE	03	01 PANNEAUX installés devant le lavoir
192	SAUTO	66210	PRADES	MONT-LOUIS	03	01 PANNEAUX - rue Creuela
193	SERDINYA	66360	PRADES	OLETTE	03	01 PANNEAUX installés sur le parking de la RN 116
194	SERRALONGUE	66260	CERET	PRATS DE MOLLOLA PRESTE	04	01 PANNEAUX - rue de St Antoine - mur du lavoir municipal
195	SOLER (LE)	66270	PERPIGNAN	MILLAS	03	06 PANNEAUX - place de la République PANNEAUX - square Guy Maté
196	SOREDE	66690	CERET	ARGELES SUR MER	04	03 PANNEAUX - rue des îles - tennis municipal PANNEAUX - avenue de la République - stade municipal PANNEAUX - rue des nouvelles écoles - école François Arago PANNEAUX - rue de la coccolleda PANNEAUX - parking de la Maine PANNEAUX - salle des fêtes
197	SOUANYAS	66360	PRADES	OLETTE	03	01 PANNEAUX installés face à la mairie- pièce de village
198	SOURNIA	66730	PRADES	SOURNIA	02	01 PANNEAUX - route départementale n° 619
199	TAILLET	66400	CERET	CERET	04	01 PANNEAUX - placette de la mairie
200	TARERACH	66320	PRADES	SOURNIA	02	01 PANNEAUX - rue des lauriers
201	TARGASSONE	66120	PRADES	SAILLAGOUSE	03	01 PANNEAUX - rue de l'église
202	TALLIS	66110	CERET	ARLES SUR TECH	04	01 PANNEAUX - mur de la mairie B RUE des localités
203	TAURINYA	66500	PRADES	PRADES	03	01 PANNEAUX - mur de la mairie - cam. del Camigo
204	TAUTAVEL	66720	PERPIGNAN	LATOIR DE FRANCE	02	01 PANNEAUX installés dans la rue Anatole France
205	TECH (LE)	66230	CERET	PRATS DE MOLLOLA PRESTE	04	01 PANNEAUX - pièce de la Poste
206	TERRATS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	01 PANNEAUX situés rue de la Fontaine
207	THEZA	66200	PERPIGNAN	ELENE	04	01 PANNEAUX - place de Verdun
208	THUES ENTRE VALLS	66360	PRADES	OLETTE	03	01 PANNEAUX installés face à la mairie - Rue de la Soularie
209	THUIR	66500	PERPIGNAN	THUIR	04	07 PANNEAUX implantés devant la pisc. municipale - Avenue Méditerranée PANNEAUX devant la Maison Jeunes et Culture - Avenue Escoffier PANNEAUX devant l'école Maurette - Cité Vallespir
210						
						PANNEAUX sur l'avenue Nabona
						PANNEAUX devant l'École de Musique - Place du Vieux Moulin
						PANNEAUX sur la place du Vieux Thuir
						PANNEAUX sur le parking du B mai

INSEE	COMMUNES	Code postal	ARR.	CANTON DE (D')	CIRC.	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
211	TORDERES	56300	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX devant la salle communale - 2 rue des Ecrevilles
212	TORREILLES	56440	PERPIGNAN	SAINT LAURENT SALANQUE	02	PANNEAUX - avenue Georges Brassens - angle rue Alphonse Daudet - village PANNEAUX - Espace Capétiens - boulevard de la plage - plage
213	TOULOUGES	66360	PERPIGNAN	TOULOUGES	01	PANNEAUX - avenue Mailol - le long de la façade de la mairie PANNEAUX - parking devant la Poste
214	TRESSERE	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX - avenue de l'Arche PANNEAUX - parking de la salle des fêtes PANNEAUX - avenue de Perpignan PANNEAUX dans la rue du Pica del Rey PANNEAUX - place de l'Aire PANNEAUX - place de la Mairie Utilisation du MUR de l'école primaire PANNEAUX implantés sur la place de l'Eglise PANNEAUX - Hôtel de ville PANNEAUX sous place de l'étoile PANNEAUX posés sur le mur de l'escalier de l'église - Carrer Major PANNEAUX - place de l'ancienne cordiale PANNEAUX - placette du village - mur de la tour d'En Solanet PANNEAUX - place Maréchal Joffre PANNEAUX - 22 avenue du littoral
215	TREVILACH	66130	PRADES	SOURNIA	02	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
216	TRILLA	66220	PRADES	SOURNIA	02	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
217	TROUILLAS	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
218	TUR	66760	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
219	URBANYA	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
220	VALCEBOLLERE	66340	PRADES	SAILLAGOUSE	03	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
221	VALMANYA	66320	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
222	VERNET LES BAINS	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
223	VILLFRANCHE DE CONFLENT	66500	PRADES	PRADES	03	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
224	VILLELONGUE DE LA SALANQUE	66410	PERPIGNAN	SANET EN ROUSSILLON	02	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
225	VILLELONGUE DELS MONTS	66740	CERET	ARGELES SUR MER	04	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
226	VILLEMOLACHE	66300	PERPIGNAN	THUIR	04	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
227	VILLENEUVE DE LA RAHO	66180	PERPIGNAN	ELNE	04	PANNEAUX - 22 avenue du littoral
228	VILLENEUVE LA RIVIERE	66810	PERPIGNAN	SAINT ESTEVE	02	PANNEAUX devant la mairie - Avenue du Carigou PANNEAUX posés devant le groupe Cipulo - Rue des Jardins de la mairie
230	VINÇA	66420	PRADES	VINÇA	03	PANNEAUX - place de la mairie
231	VINGRAU	66600	PERPIGNAN	RIVESALTES	02	PANNEAUX - entrée du village - route de Boucheville
232	VIRA	66220	PERPIGNAN	SAINT PAUL DE FENOUILLET	02	PANNEAUX - parking de la salle polyvalente
233	VIVES	66490	CERET	CERET	04	PANNEAUX - rue principale
234	VIVIER (LE)	66730	PRADES	SOURNIA	02	PANNEAUX - rue principale

**PIECES ANNEXEES A L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL INSTITUANT LES BUREAUX DE
VOTE
ET ÉTABLISSANT LES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE
APPLICABLE A COMPTER DU 1ER MARS 2012**

CREATIONS

- Délibération du 7 juillet 2011 de la commune d'ARGELES SUR MER comportant un plan permettant la localisation des huit bureaux de vote ainsi que l'affectation des rues à chaque bureau de vote
- Délibération du 17 juin 2011 de la commune de I.E BARCARES ainsi qu'un plan comportant la localisation des six bureaux de vote
- Délibération du 26 juin 2011 de la commune de CANET EN ROUSSILLON ainsi qu'un plan de situation et les affectations des rucs à chaque bureau de vote
- Délibération du 7 juin 2011 de la commune de CANOHES accompagnée d'un plan de situation et d'un tableau facilitant la localisation des bureaux de vote
- Délibération du 17 juin 2011 de la commune de CLAIRA et plan de situation
- Délibération du 17 juin 2011 de la commune de SAINT-HIPPOLYTE comprenant en annexes un plan de zonage, un plan de situation et un tableau définissant l'affectation des rues à chaque bureau de vote

REDECOUAGES

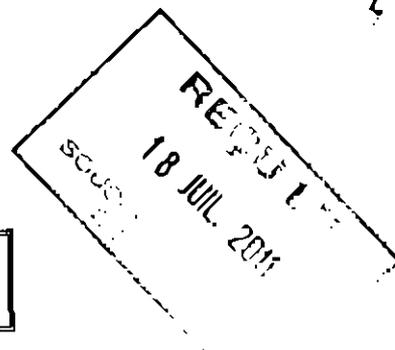
- Délibération de la commune d'ELNE en date du 6 juillet 2011 décidant une redistribution de l'électorat
- Délibération de la commune de SALEILLES en date du 26 mai 2011 accompagnée d'un plan de situation et d'un tableau affectant les rues aux nouveaux bureaux
- Délibération de la commune de SAINT-ESTEVE en date du 17 juin 2011 accompagnée d'un plan de situation et de l'affectation des rues à chaque bureau

TRANSEFERTS DEFINITIFS et TEMPORAIRES

- Délibération de la commune d'ESPIRA DE L'AGLY en date du 9 juin 2011 décidant le transfert du bureau de vote n° 2
- Délibération de la commune de FONT-ROMEU/ODEILLO/VIA en date du 23 mai 2011 décidant un transfert temporaire du bureau de vote numéro 1, implanté dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville durant des travaux de rénovation, vers la salle des fêtes d'ODEILLO. Dès le 1er mars 2013, le bureau de vote réintégrera son implantation initiale
- Délibération de la commune de LLUPIA en date du 17 juin 2011 décidant le transfert définitif du bureau de vote de la commune
- Délibération de la commune de SALSES LE château en date du 16 juin 2011 décidant le transfert définitif du bureau de vote n° 2
- Courrier du maire de THEZA en date du 27 avril 2011 décidant le déplacement du bureau de vote de la commune à titre définitif

DECISIONS RELATIVES A L'AFFICHAGE

- Tableau récapitulatif des emplacements d'affichage de la commune de PORT VENDRES ainsi que des bureaux de vote
- Courrier en date du 16 février 2011 concernant l'emplacement d'affichage de TRESSERRE



Conseil Municipal du 7 JUILLET 2011
Délibération n° 20

Objet : CREATION D'UN BUREAU DE VOTE SUPPLEMENTAIRE

Lors de la séance du 20 avril 2006, le Conseil Municipal avait arrêté la liste des bureaux de vote comme suit :

- Bureau 1 : en Mairie, Salle du Conseil Municipal,
- Bureau 2 : en Mairie, Salle des mariages,
- Bureau 3 : en Mairie, Salle Ferdinand Buisson, Nord,
- Bureau 4 : Salle Philippe Poireud (à côté de l'Hôtel de Police),
- Bureau 5 : Ecole primaire Curie-Pasteur,
- Bureau 6 : en Mairie, Salle des commissions,
- Bureau 7 : en Mairie, Salle Ferdinand Buisson, Sud.

La croissance du nombre d'électeurs implique la création d'un huitième bureau de vote qui serait implanté espace Waldeck Rousseau. Il est aussi proposé de transférer le bureau 5 au foyer du troisième âge.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE cette proposition impliquant la création d'un huitième bureau de vote avec l'implantation suivante :

- Bureau 1 : en Mairie, Salle du Conseil Municipal,
- Bureau 2 : en Mairie, Salle des mariages,
- Bureau 3 : en Mairie, Salle Ferdinand Buisson, Nord,
- Bureau 4 : Salle Philippe Poireud (à côté de l'Hôtel de Police),
- Bureau 5 : Foyer du troisième âge (rue du 14 juillet),
- Bureau 6 : en Mairie, Salle des commissions,
- Bureau 7 : en Mairie, Salle Ferdinand Buisson, Sud,
- Bureau 8 : Espace Waldeck Rousseau (chemin de Palau del Vidre).

APPROUVE le plan de répartition des électeurs qui en résulte.

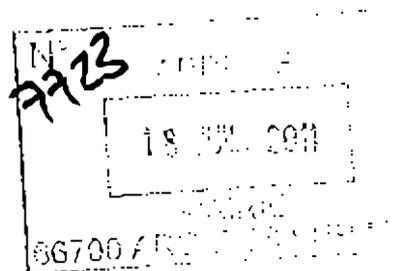
Ainsi fait et délibéré les jour mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire :



Pierre AYLAGAS



STATISTIQUES DECOUPAGE

ARCELES SUR MER

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parti	Noms	Hommes	Femmes	Total
Bureau 001	IMPASSE DE LA FONT DE L'ANGEL	Du 0 au 9999			2	2	4
	PLACE R. LULL	Du 1 au 9999			0	0	0
	RUE JUAN MORATA	Du 0 au 9999			5	12	17
	RUE FREDERIC MISTRAL	Du 0 au 9999			36	45	81
	RUE ALBERT BAUZIL	Du 0 au 9999			17	15	32
	ALLEE FERDINAND BUISSON	Du 0 au 9999			12	14	26
	RUE MARCEL PAGNOL	Du 0 au 9999			16	15	31
	RUE WILFRED EL PILOS	Du 0 au 9999			11	6	17
	CHEMIN CAMI TRENCAI	Du 0 au 9999			22	26	48
	AVENUE FREDERIC TRESCASES	Du 0 au 9999			15	14	29
	PLACE DELS BATLLES	Du 0 au 9999			8	10	18
	RUE GEORGES BRASSENS	Du 0 au 9999			23	24	47
	RUE PAU CASALS	Du 0 au 9999			12	12	24
	RUE ABAT OLIVA	Du 0 au 9999			14	15	29
	RUE JOAN CAYROL	Du 0 au 9999			18	16	34
	RUE DES ANGELETS	Du 0 au 9999			11	19	30
	RUE DES TRABUCAIRES	Du 0 au 9999			3	5	8
	RUE DES JOTGLARS	Du 0 au 9999			23	23	46
	RUE DE LA FONT D'ANDREU	Du 0 au 9999			8	12	18
	RUE DE LA PLACE D'ARMES	Du 0 au 9999			12	20	32
	RUE DU SALLFORE	Du 0 au 9999			17	18	35
	RUE DU ROC DEL GORB	Du 0 au 9999			10	8	18
	RUE DES COULOUNIATES	Du 0 au 9999			47	48	95

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE RACINE	Du 0 au 9999			21	20	41
	RUE DES CORTALETS	Du 0 au 9999			16	16	32
	IMPASSE DU ROC DEL GRILL	Du 0 au 9999			5	6	11
	RUE FONT DELS PASTORS	Du 0 au 9999			9	8	17
	RUE DE LA SOLANE	Du 0 au 9999			16	11	27
	IMPASSE DE L ALZINA	Du 0 au 9999			20	16	36
	RUE LOUIS COURTAIS	Du 0 au 9999			19	23	42
	CAMI DE LA MAINADA	Du 0 au 9999			4	3	7
	IMPASSE ALPHONSE DAUDET	Du 0 au 9999			4	6	10
	RUE BERNARD DESCLOT	Du 0 au 9999			13	13	26
	RUE GERMAIN FARRE	Du 0 au 9999			13	11	24
	LD MAS DE LA DETTE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RUE DU 14 JUILLET	Du 25 au 9999	Impaire		7	6	13
		Du 36 au 998	Pair		7	2	9
	HLM ASPRES DE LA SOREDE	Du 0 au 9999			0	3	3
		Du 0 au 9999			4	2	6
Total							1023
Bureau 002	TRAVERSE DE SAINT ANDRE	Du 0 au 9999			5	5	10
	IMPASSE DES EUCALYPTUS	Du 1 au 9999			1	1	2
	ALLEE DES FIGUIERS	Du 1 au 9999	Suite		25	36	61
	LD HAMEAU DE LAVAIL	Du 0 au 9999			2	3	5
	CHEMIN SAINTE MAGDELEINE	Du 0 au 9999			0	0	0

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	ALLEE DES ORANGERS	Du 1 au 9999	Suite		11	16	27
	CHEMIN DU MAS SENYARICH	Du 0 au 9999			1	1	2
	RUE DES SORBIERS	Du 1 au 9999			1	1	2
	IMPASSE DES MURIERS	Du 0 au 9999			3	4	7
	RUE DU MOULIN MARS	Du 0 au 9999			18	20	38
	RUE DES MICOCOULIERS	Du 0 au 9999			9	12	21
	CHEMIN DU ROUA	Du 0 au 9999			45	54	99
	ROUTE DE SOREDE	Du 0 au 9999			97	89	186
	CHEMIN SAINT PIERRE	Du 0 au 9999			20	30	50
	TRAVERSE DES SAULES	Du 0 au 9999			4	2	6
	IMPASSE SAINTE MAGDELEINE	Du 0 au 9999			14	17	31
	TRAVERSE DES TUILIERIES	Du 0 au 9999			3	5	8
	RUE DES TUILIERIES	Du 0 au 9999			7	11	18
	RUE DES TROENES	Du 0 au 9999			16	19	35
	PLACE DES TILLEULS	Du 0 au 9999			2	4	6
	RUE DES AMANDIERS	Du 0 au 9999			12	14	26
	RUE DES CHENES	Du 0 au 9999			2	7	9
	RUE DES CHATAIGNIERS	Du 0 au 9999			13	15	28
	CHEMIN DU FABA	Du 0 au 9999			3	2	5
	CHEMIN DES OISEAUX	Du 0 au 9999			18	27	45
	ROUTE DU ROUA	Du 0 au 9999			6	5	11
	IMPASSE DES AMANDIERS	Du 0 au 9999			4	4	8
	CHEMIN DES VIGNES	Du 0 au 9999			9	11	20

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	CHEMIN DE LA CARRERASSE	Du 0 au 9999			6	3	9
	RUE DES OLIVIERS	Du 0 au 9999			12	15	27
	ROUTE DE LAVAIL	Du 0 au 9999			4	4	8
	CHEMIN SAINT JULIEN	Du 0 au 9999			29	25	54
	RUE DES ROMARINS	Du 0 au 9999			15	15	30
	CHEMIN DU MAS TORRENAPS	Du 0 au 9999			5	2	7
	CHEMIN DU CHATEAU D EAU	Du 0 au 9999			3	3	6
	IMPASSE DES ARBOUSIERS	Du 0 au 9999			19	16	35
	PASSAGE SAINT PIERRE	Du 0 au 9999			1	1	2
	RUE DES EUCALYPTUS	Du 0 au 9999			2	2	4
	IMPASSE MARGUERITE JEASSE	Du 0 au 9999			12	24	36
	RESIDENCE LES MICOCOULIERS	Du 0 au 9999			0	1	1
	RUE DES CYPRES	Du 0 au 9999			10	12	22
	RUE DES CEDRES	Du 0 au 9999			6	11	17
	LD LA CARRERASSE	Du 0 au 9999			0	1	1
	LD MAS TORRENT SUD	Du 0 au 9999			1	1	2
	LD MAS LLINAS	Du 0 au 9999			0	1	1
	LD MAS SENYARICH	Du 0 au 9999			3	1	4
	LD MAS SENYARICH SUD	Du 0 au 9999			1	1	2
	LD MAS TORRENT NORD	Du 0 au 9999			1	0	1
	LD MOULI D EN PRADET	Du 0 au 9999			0	0	0
	LD LA PAVE	Du 0 au 9999			1	1	2
	LD LE RAVANER	Du 0 au 9999			0	0	0

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Noméros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE DES FRENES	Du 0 au 9999			23	24	47
	LD SAINT JULIEN EST	Du 0 au 9999			2	5	7
	LD SAINT JULIEN OUEST	Du 0 au 9999			0	0	0
	LD SALT DE LA REGINE	Du 0 au 9999			1	1	2
	LD TORRENAPS	Du 0 au 9999			3	3	6
	IMPASSE DES GENETS	Du 0 au 9999			0	1	1
	RESIDENCE SAINT BERNARD	Du 0 au 9999			1	1	2
		Du 0 au 9999			0	1	1
Total							1103
Bureau 003	RUE DES BLEUETS	Du 0 au 9999			22	26	48
	ROUTE DU MAS COME	Du 0 au 9999			6	4	10
	CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT LAURENT	Du 0 au 9999			2	1	3
	RUE DES LAVANDES	Du 0 au 9999			33	39	72
	RESIDENCE JEAN MOULIN	Du 0 au 9999			0	0	0
	CHEMIN DU PRIOU	Du 0 au 9999			1	1	2
	PLACE VALMANYA	Du 1 au 9999	Suite		0	0	0
	RUE DES VIOLETTES	Du 0 au 9999			14	17	31
	RUE D AVRANCHES	Du 0 au 9999			9	12	21
	RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	Du 0 au 9999			2	5	7
	RUE CHARLES BLANC	Du 0 au 9999			10	11	21
	RUE JEAN MOULIN	Du 0 au 9999			17	28	45
	RUE MONTE CASSINO	Du 0 au 9999			10	9	19

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parti	Noms	Hommes	Femmes	Total
	ROUTE DE NOTRE DAME DE VIE	Du 0 au 9999			22	24	46
	RUE DE NORMANDIE	Du 0 au 9999			4	6	10
	RUE PIERRE BOURDAN	Du 0 au 9999			4	6	10
	RUE LOUIS TORCATIS	Du 0 au 9999			12	18	30
	RUE PIERRE BROSSOLETTE	Du 0 au 9999			0	1	1
	CHEMIN DE VALBONNE	Du 0 au 9999			41	44	85
	PLACE DE VELMANYA	Du 0 au 9999			2	2	4
	RUE DU VERCORS	Du 0 au 9999			4	7	11
	RUE GILBERT BRUTJUS	Du 0 au 9999			13	8	21
	IMPASSE LOUIS TORCATIS	Du 0 au 9999			0	2	2
	CHEMIN DU MAS CHRISTINE	Du 0 au 9999			4	2	6
	ROUTE DU MAS SIZAROLS	Du 0 au 9999			3	4	7
	CHEMIN DE NOTRE DAME DE VIE	Du 0 au 9999			3	2	5
	CHEMIN DE VALMY	Du 0 au 9999			5	7	12
	CHEMIN DE LA CERIGUE	Du 0 au 9999			9	8	17
	RUE DU MARECHAL JUIN	Du 0 au 9999			10	14	24
	CHEMIN CLOS DE LA MASSANE	Du 0 au 9999			1	1	2
	CHEMIN DE LA TEULERIE	Du 0 au 9999			1	1	2
	ROUTE NATIONALE 114 SUD	Du 0 au 9999			0	0	0
	RUE DU LIEUTENANT CARTELET	Du 0 au 9999			17	18	35
	RUE DU LIEUTENANT PRUNETTA	Du 0 au 9999			8	8	16
	IMPASSE JOSEPHINE SABATE	Du 0 au 9999			8	15	23
	IMPASSE PLA FLORENTIN	Du 0 au 9999			10	13	23

STATISTIQUES DECOUPAGE

Page 7 / 25

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Partie	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE DU GENERAL GUILLAUM	Du 0 au 9999			11	11	22
	RUE JULIEN PANCHOT	Du 0 au 9999			31	33	64
	PLACE JOSEPH SAURY	Du 0 au 9999			2	3	5
	CHEMIN RURAL DE LA MASSANE	Du 0 au 9999			7	7	14
	ROUTE DE COLLIOURE	Du 0 au 9999			44	53	97
	ANCIEN CHEMIN DE COLLIOURE	Du 0 au 9999			5	7	12
	RUE DE DUNKERQUE	Du 0 au 9999			9	12	21
	LD COLL D EN SERRE	Du 0 au 9999			2	0	2
	LD MAS BOTTE	Du 0 au 9999			1	0	1
	MAS CHRISTINE	Du 0 au 9999			2	4	6
	LD MAS COME	Du 0 au 9999			1	1	2
	LD MAS GAFFE SOUPES	Du 0 au 9999			1	0	1
	LD CALANQUES DE LOUILLE	Du 0 au 9999			1	2	3
	LD PORTEILS	Du 0 au 9999			2	2	4
	LD ROC D EN JOURDA	Du 0 au 9999			3	4	7
	LD TEULERIE REBEILLE EST	Du 0 au 9999			2	2	4
	LD VALBONNE	Du 0 au 9999			0	1	1
	LD VALMY	Du 0 au 9999			5	4	9
	LD LA COSTE ROUGE	Du 0 au 9999			4	6	10
	HLM DES DOUANES	Du 0 au 9999			0	0	0
	HLM JEAN MOULIN BAT B	Du 0 au 9999			2	0	2
	HLM JEAN MOULIN BATIMENT C	Du 0 au 9999			3	2	5
	RUE DU MARECHAL LECLERC	Du 0 au 9999			3	7	10

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numérics de section de rue	Parti	Noms	Hommes	Femmes	Total
Total		Du 0 au 9999			0	1	1
							974
Bureau 004	PLACE DE L'ALHAMBRA	Du 0 au 9999			1	0	1
	QUAI JACQUES CARTIER	Du 0 au 9999			5	7	12
	ALLEE DU CONFLENT	Du 0 au 9999			1	0	1
	ESPLANADE DU ROUSSILLON	Du 0 au 9999			21	35	56
	IMMEUBLE LE FREGATE	Du 0 au 9999			0	0	0
	PASSAGE DU LANGUEDOC	Du 0 au 9999			2	1	3
	PLACE MAGELLAN	Du 0 au 9999			0	2	2
	RUE DES MATELOTS	Du 0 au 9999			3	4	7
	ESPLANADE DU NOUVEAU MONDE	Du 0 au 9999			6	8	14
	PASSEIG DE LA PATACADA	Du 1 au 9999			1	0	1
	QUAI MARCO POLO	Du 0 au 9999			3	4	7
	RESIDENCE VILLEGIALES DU QUAI D HONNEUR	Du 0 au 9999			0	1	1
	AVENUE ERIC TABARLY	Du 0 au 9999			0	1	1
	QUAI VASCO DE GAMA	Du 0 au 9999			15	14	29
	BOULEVARD DES ALBERES	Du 0 au 9999			10	14	24
	RUE DES ALOES	Du 0 au 9999			1	0	1
	RUE DES ARENES	Du 0 au 9999			4	0	4
	ALLEE JULES AROLES	Du 0 au 9999			22	13	35
	ROND POINT D ARRIVEE	Du 0 au 9999			12	18	30
	AVENUE DES BALEARES	Du 0 au 9999			11	6	17

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE JEAN BART	Du 0 au 9999			2	0	2
	AVENUE DE CATALOGNE	Du 0 au 9999			7	12	19
	AVENUE DE LA COSTA BLANCA	Du 0 au 9999			4	1	5
	AVENUE DES CORBIERES	Du 0 au 9999			12	15	27
	BOULEVARD DU CANIGOU	Du 0 au 9999			20	21	41
	AVENUE DE CERDAGNE	Du 0 au 9999			7	11	18
	TRAVERSE DE CERDAGNE	Du 0 au 9999			0	0	0
	IMPASSE DU CAPCIR	Du 0 au 9999			0	1	1
	AVENUE DU GRAU	Du 0 au 9999			30	26	56
	AVENUE JOIE ET LUMIERE	Du 0 au 9999			11	10	21
	AVENUE DU LANGUEDOC	Du 0 au 9999			2	5	7
	ALLEE DES LAURIERS ROSES	Du 0 au 9999			11	19	30
	RUE DU LEVANT	Du 0 au 9999			0	1	1
	AVENUE DE MADELOC	Du 0 au 9999			5	8	13
	AVENUE DE LA MARENDE	Du 0 au 9999			14	15	29
	RUE DE LA MARINE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RUE DE LA MASSANE	Du 0 au 9999			6	3	9
	BOULEVARD DE LA MEDITERRANEE	Du 0 au 9999			14	11	25
	BOULEVARD DE LA MER	Du 0 au 9999			60	70	130
	AVENUE DES MIMOSAS	Du 0 au 9999			30	50	80
	RUE DES OEILLETS	Du 0 au 9999			2	1	3
	ALLEE DES PALMIERS	Du 0 au 9999			8	8	16
	TRAVERSE DES PIMPOLLOS	Du 0 au 9999			5	3	8

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Noméros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	LD LE PORT	Du 0 au 9999			6	2	8
	CARRER DE LES GUILLES	Du 0 au 9999			2	2	4
	LD LE RACOU	Du 0 au 9999			3	3	6
	RESIDENCE L'ALHAMBRA	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES ARCADES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE L'ARMORIAL	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE ATOLL	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE BELLERIVE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE EL BERGANTIN	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES BORAMARS	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES CALANQUES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE CALYPSO	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE CAP D'AL	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE CARAVELLE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE CATALOGNE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE CATALUNYA	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LA CONCHA	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE CROIX DU SUD	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE DELFIN VERDE	Du 0 au 9999			1	1	2
	RESIDENCE LE GALION	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES GOLFES CLAIRS	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE ESPLANADE DU ROUSSILLON	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE HAMEAU DU SOLEIL	Du 0 au 9999			0	0	0

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RESIDENCE HORIZON	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LA PINEDE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LAS PALMAS	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES LAVANDINES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE MARGARITA	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE MIRAMAR	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES MURIERS	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LA PALMERAIE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE PANORAMIC	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE PETIT BOIS	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE PIC D'ARCELES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES PLEIADES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE PLEIN SUD	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE PRE CATALAN	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE EL RIO	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LA SARDANE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE COMTE DE TAILLEFER	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES ZODIAQUES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE PETIT BAIGNEUR	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE SANTA MARIA	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE ATALAYA	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES VILLEGIALES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LA REALE	Du 0 au 9999			0	1	1

STATISTIQUES DECOUPAGE

Page 13 / 25

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RESIDENCE CENTRAL BEACH	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE CLOS CATALAN	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE LAGON	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE SANTA ANNA	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE ACAPULCO	Du 0 au 9999			0	1	1
	RESIDENCE LES VILLEGIALES DU PORT	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE PALAIS D'ETE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE HAMEAU AU SOLEIL	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES VILLEGIALES DU MOLE	Du 0 au 9999			1	0	1
	Du 0 au 9999			9	5	14
Total							1330
Bureau 005	Du 0 au 9999			1	2	3
	IMPASSE EDOUARD HERRIOT	Du 0 au 9999			0	1	1
	RUE GEORGE SAND	Du 0 au 9999			6	5	11
	RUE DE MAJORQUE	Du 0 au 9999			4	4	8
	RUE DES MONTAGNARDS	Du 0 au 9999			5	11	16
	RUE MIRABEAU	Du 0 au 9999			10	14	24
	RUE ALFRED DE MUSSET	Du 0 au 9999			2	4	6
	IMPASSE DU MARASQUER	Du 0 au 9999			7	10	17
	RUE MERMOZ	Du 0 au 9999			6	3	9
	AVENUE DU MARASQUER	Du 0 au 9999			2	4	6
	ROUTE NATIONALE	Du 0 au 9999			50	56	106

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Partie	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE ALFRED DE VIGNY	Du 0 au 9999			0	1	1
	RUE EMILE ZOLA	Du 0 au 9999			3	2	5
	RUE DE LA CONCORDE	Du 0 au 9999			6	8	14
	RUE DES CASTELLANS	Du 0 au 9999			8	3	11
	PLACE DES CASTELLANS	Du 0 au 9999			1	4	5
	RUE DE LA CONVENTION	Du 0 au 9999			16	11	27
	RUE CONDORCET	Du 0 au 9999			7	11	18
	RUE SADI CARNOT	Du 0 au 9999			6	11	17
	RUE DU CASTELL MALER	Du 0 au 9999			20	17	37
	PLACE ST COME ET ST DAMIEN	Du 0 au 9999			5	8	13
	IMPASSE DU CASTELL MALER	Du 0 au 9999			4	4	8
	RUE CHATEAUBRIAND	Du 0 au 9999			7	3	10
	RUE CURIE	Du 0 au 9999			5	7	12
	ALLEE DE LA TOLERANCE	Du 0 au 9999			5	6	11
	RUE DANTON	Du 0 au 9999			7	10	17
	RUE CAMILLE DESMOULINS	Du 0 au 9999			6	10	16
	RUE DE L'EGALITE	Du 0 au 9999			14	18	32
	RUE DE LA FRATERNITE	Du 0 au 9999			15	9	24
	RUE ANATOLE FRANCE	Du 0 au 9999			3	5	8
	IMPASSE DE L'AVENIR	Du 0 au 9999			5	4	9
	RUE DES GIRONDINS	Du 0 au 9999			1	3	4
	RUE GAMBETTA	Du 0 au 9999			3	2	5
	PLACE GAMBETTA	Du 0 au 9999			7	6	13

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Nombres de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE NUNGESSER ET COLI	Du 0 au 9999			1	5	6
	RUE DES TIMONNIERS	Du 0 au 9999			7	6	13
	RUE ELSA TRIOLET	Du 0 au 9999			16	17	33
	IMPASSE WATSON	Du 0 au 9999			11	8	19
	RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF	Du 0 au 9999			6	9	15
	SQUARE LAENNEC	Du 0 au 9999			1	2	3
	AVENUE DU 8 MAI 1945	Du 0 au 9999			63	75	138
	ROUTE DE LA MER	Du 0 au 9999			59	77	136
	RUE NEWTON	Du 0 au 9999			7	11	18
	RUE DENIS PAPIN	Du 0 au 9999			1	2	3
	RUE CHARLES PEGUY	Du 0 au 9999			5	6	11
	RUE MARCEL PROUST	Du 0 au 9999			4	6	10
	RUE ROMAIN ROLLAND	Du 0 au 9999			6	7	13
	RUE PAUL VALERY	Du 0 au 9999			18	28	46
	RUE PASCAL	Du 0 au 9999			11	21	32
	RUE ANTOINE BOURDELLE	Du 0 au 9999			7	13	20
	RUE CHARLES DESPIAU	Du 0 au 9999			9	6	15
	RUE ALAIN COLAS	Du 0 au 9999			7	11	18
	RUE CHARLES BRENNIUS	Du 0 au 9999			6	2	8
	RUE EMILE ZATOPEK	Du 0 au 9999			2	4	6
	RUE DU JEU DE PAUME	Du 0 au 9999			9	15	24
	RUE BLERHOT	Du 0 au 9999			11	6	17
	RUE PIERRE DE COUBERTIN	Du 0 au 9999			7	8	15

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE WATSON	Du 0 au 9999		12	22	34	
	RUE CLEMENT ADER	Du 0 au 9999		7	4	11	
	RESIDENCE EMERAUDE	Du 0 au 9999		0	0	0	
	RUE RENE CRABOS	Du 0 au 9999		7	13	20	
	IMPASSE ARMAND GENSONNE	Du 0 au 9999		6	6	12	
	RUE LOUIS ARAGON	Du 0 au 9999		11	10	21	
	IMPASSE PAUL ELUARD	Du 0 au 9999		8	6	14	
	RUE MARCEL ACHARD	Du 0 au 9999		15	18	33	
	RUE MARCEL CERDAN	Du 0 au 9999		14	12	26	
	RUE GEORGES CARPENTIER	Du 0 au 9999		15	16	31	
	RUE COLETTE	Du 0 au 9999		3	5	8	
	AVENUE DE CHARLEMAGNE	Du 0 au 9999		26	27	53	
	RUE PIERRE MICHAUX	Du 0 au 9999		5	7	12	
	PLACE GEORGES DUHAMEL	Du 0 au 9999		6	7	13	
	RUE DES 3 MATS	Du 0 au 9999		9	9	18	
	LD CHAMPS DE CADAQUES	Du 0 au 9999		4	3	7	
	LD MAS CABANES	Du 0 au 9999		1	1	2	
	LD MAS LECLERC	Du 0 au 9999		0	1	1	
	PLACE FIZEAU	Du 0 au 9999		0	2	2	
	LD VIGNES RIVIERE DE LABAT	Du 0 au 9999		4	4	8	
	RUE ALAIN	Du 0 au 9999		18	22	40	
	RUE ANDRE GIDE	Du 0 au 9999		12	11	23	
	RESIDENCE LA LLEVANTINE	Du 0 au 9999		0	0	0	

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	PLACE JEAN GIOINO	Du 0 au 9999			2	3	5
	RESIDENCE LES ALBERES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE CLUB TENNIS	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE BOIS DE JADE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES RIVES DE LA MASSANE	Du 0 au 9999			0	0	0
	IMPASSE JACQUARD	Du 0 au 9999			7	9	16
	RESIDENCE LE CLOS DE LA PLAGE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE PARC DE LA MER	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LE COLLEGE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LA LLEVANTINE II	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES MAGNOLIAS	Du 0 au 9999			0	0	0
	AVENUE DE LA LIBERATION	Du 90 au 998	Pair		18	27	45
		Du 131 au 9999	Impaire		22	24	46
		Du 0 au 9999			0	1	1
Total							1161
Bureau 007					4	3	7
	RUE ESTEVE CASEPONCE	Du 0 au 9999			16	15	31
	IMPASSE COPERNIC	Du 0 au 9999	Suite		2	1	3
	RUE DES GARROIXES	Du 0 au 9999			27	36	63
	CHEMIN DE L'HOSPITALET	Du 0 au 9999			1	0	1
	RUE JEAN LURCAT	Du 0 au 9999	Suite		0	0	0
	RUE LUDOVIC MASSE	Du 0 au 9999			11	13	24

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	CHEMIN DU PAS D EN DIEGO	Du 0 au 9999	Suite		0	0	0
	RUE ALBERT SAISSET	Du 0 au 9999	Suite		5	4	9
	RUE ALFRED SAUVY	Du 0 au 9999			2	3	5
	ROUTE DU MAS TASTU	Du 0 au 9999			1	0	1
	PLACE RAYMOND DE TATZO	Du 0 au 9999	Suite		3	6	9
	RUE RAYMOND UDALGAR	Du 0 au 9999	Suite		2	2	4
	RUE PABLO PICASSO	Du 0 au 9999			7	13	20
	AVENUE DE LA RETIRADA 1939	Du 0 au 9999			10	14	24
	CHEMIN DU MAS ST JEAN	Du 0 au 9999			3	2	5
	CHEMIN DE NEQUEBOUS	Du 0 au 9999			23	14	37
	CHEMIN DU PAS DE L'ARBRE BLANC	Du 0 au 9999			4	4	8
	CHEMIN DU PLA DE LA BARQUE	Du 0 au 9999			0	1	1
	ROUTE NATIONALE 114 NORD	Du 0 au 9999			8	8	16
	CHEMIN DE LA SALANQUE	Du 0 au 9999			30	32	62
	RUE BERNARD BERENGER	Du 0 au 9999			9	12	21
	CHEMIN DE TAXO D AMONT	Du 0 au 9999			15	15	30
	ROUTE DE TAXO D AVALL	Du 0 au 9999			12	11	23
	CAMI DU MAS DE LA DETTE	Du 0 au 9999			0	0	0
	ROUTE DE TAXO A LA MER	Du 0 au 9999			36	31	67
	CHEMIN COMMUNAL 10	Du 0 au 9999			0	0	0
	CHEMIN DE SAINT ANDRE	Du 0 au 9999			15	13	29
	RUE JACINT VERDAGUER	Du 0 au 9999			13	11	24
	IMPASSE RAMON MUNTANER	Du 0 au 9999			3	5	8

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	IMPASSE PABLO PICASSO	Du 0 au 9999			2	3	5
	AVENUE MOLIERE	Du 0 au 9999			26	29	55
	RUE JUAN MARTORELL	Du 0 au 9999			10	12	22
	IMPASSE MARTORELL	Du 0 au 9999			12	9	21
	RUE TALRICH	Du 0 au 9999			20	19	39
	RUE PERE VIDAL	Du 0 au 9999			34	36	70
	PAS DE LAS BAQUES	Du 0 au 9999			4	5	9
	ALLEE JULES FERRY	Du 0 au 9999			4	3	7
	ROUTE DU LITTORAL	Du 0 au 9999			31	23	54
	CHEMIN DES CONQUES	Du 0 au 9999			0	0	0
	LD MAS DE L HOSPITALET	Du 0 au 9999			1	0	1
	RUE JOAN AMADE	Du 0 au 9999			18	27	45
	RUE EMMANUEL BONAFOS	Du 0 au 9999			10	7	17
	IMPASSE JACQUES BOHER	Du 0 au 9999			3	5	8
	CHEMIN RURAL DE LA GABARRE	Du 0 au 9999			8	8	16
	LD LA COULUMINE DE LA RUINE	Du 0 au 9999			2	1	3
	LD LA GAVARRE	Du 0 au 9999			1	0	1
	LD LAS HONORS	Du 0 au 9999			0	0	0
	LD LAS PAGANES	Du 0 au 9999			0	0	0
	LD MAS TASTU	Du 0 au 9999			3	0	3
	LD NEGUEBOUIS NORD	Du 0 au 9999			0	0	0
	LD PAS DE L ARBRE BLANC	Du 0 au 9999			1	2	3
	PLA DE LA BARGUE	Du 0 au 9999			5	6	11

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	LD SAINTE COLOMBE	Du 0 au 9999			2	2	4
	LD TAXO D AVALL	Du 0 au 9999			17	13	30
	LD MAS REIG	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LAS PAGANES	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE LES CASSINES DE LA VERNEDE	Du 0 au 9999			0	0	0
	RESIDENCE HUM TAMARIQUER	Du 0 au 9999			1	1	2
Total							958
Bureau 008	RUE DES CIGOGNES	Du 0 au 9999	Suite		8	7	15
	RUE DES COLVERTS	Du 0 au 9999	Suite		0	0	0
	RUE DES HERONS	Du 1 au 9999			0	0	0
	IMP DES HUPPES	Du 1 au 9999			0	0	0
	RUE DES IBIS	Du 1 au 9999			0	1	1
	RUE DES MILANS	Du 1 au 9999			0	0	0
	IMPASSE DU REPOS	Du 0 au 9999			0	2	2
	IMPASSE DES SARCELLES	Du 1 au 9999	Suite		3	3	6
	RUE DES SITELLES	Du 0 au 9999	Suite		5	3	8
	RUE DES VANNEAUX	Du 1 au 9999	Suite		0	2	2
	RUE DU BELAIR	Du 0 au 9999			18	17	33
	RUE MONTESQUIEU	Du 0 au 9999			7	6	13
	RUE DE LA MARNE	Du 0 au 9999			18	25	43
	RUE DES MERLES	Du 0 au 9999			11	12	23
	RUE DES MESANGES	Du 0 au 9999			7	6	13

STATISTIQUES DECOUPAGE

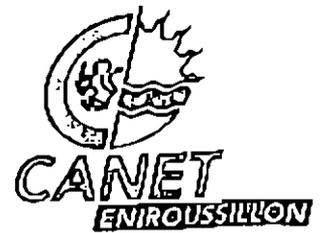
Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parté	Noms	Hommes	Femmes	Total
	PLACE DES MOINEAUX	Du 0 au 9999			1	3	4
	RUE DES BERGERONNETTES	Du 0 au 9999			11	12	23
	RUE MARCELIN ALBERT	Du 0 au 9999			11	16	27
	AVENUE DU 11 NOVEMBRE	Du 0 au 9999			0	0	0
	PLACE DES PINSONS	Du 0 au 9999			6	9	15
	RUE DES PERDRIX	Du 0 au 9999			4	9	13
	CHEMIN DE PALAU DEL VIDRE	Du 0 au 9999			29	24	53
	RUE DES PIVERTS	Du 0 au 9999			2	4	6
	RUE DU REPOS	Du 0 au 9999			5	5	10
	RUE RIGAUD	Du 0 au 9999			12	14	26
	RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU	Du 0 au 9999			3	7	10
	RUE DE LA RESISTANCE	Du 0 au 9999			8	17	25
	RUE DES ROSSIGNOLS	Du 0 au 9999			4	3	7
	RUE DES ROITELETS	Du 0 au 9999			13	19	32
	RUE DES ROUGES GORGES	Du 0 au 9999			15	14	29
	RUE DE LA SOMME	Du 0 au 9999			3	3	6
	IMPASSE DES SOUPIRS	Du 0 au 9999			4	5	9
	AVENUE DE MONTGAT	Du 0 au 9999			3	3	6
	RUE DES TOURTERELLES	Du 0 au 9999			23	25	48
	RUE VOLTAIRE	Du 0 au 9999			15	7	22
	RUE DES VERDIERS	Du 0 au 9999			16	12	28
	RUE DE VERDUN	Du 0 au 9999			3	5	8
	RUE WILSON	Du 0 au 9999			4	5	9

STATISTIQUES DECOUPAGE

Parimètre géographique	Rue	Numéris de section de rue	Parité	Nomis	Hommes	Femmes	Total
	RUE DE L YSER	Du 0 au 9999			4	6	10
	RUE DES BOUVREUILS	Du 0 au 9999			4	4	8
	RUE DES CHARDONNIERETS	Du 0 au 9999			25	29	54
	RUE DES COLIBRIS	Du 0 au 9999			16	27	43
	RUE DES TOUCANS	Du 0 au 9999			2	1	3
	RUE DES PERRUCHES	Du 0 au 9999			2	0	2
	IMPASSE CORREC DEL DRAGON	Du 0 au 9999			0	0	0
	RUE DES PALOMBES	Du 0 au 9999			6	5	11
	RUE DES CYGNES	Du 0 au 9999			5	7	12
	RUE DES SERINS	Du 0 au 9999			21	27	48
	IMPASSE DE LA MARNE	Du 0 au 9999			1	0	1
	AVENUE DES FLAMANTS ROSES	Du 0 au 9999			7	6	13
	RUE MARIVAUX	Du 0 au 9999			2	1	3
	RUE DES MARTINS PECHERS	Du 0 au 9999			12	12	24
	PLACE DES POMPES	Du 0 au 9999			1	1	2
	RUE DES LORIOTS	Du 0 au 9999			7	6	13
	RUE DES ALOUETTES	Du 0 au 9999			8	6	14
	RUE DES AIGRETTES	Du 0 au 9999			0	1	1
	RUE DES MARTINETS	Du 0 au 9999			7	8	15
	RUE DES EPERVIERS	Du 0 au 9999			2	1	3
	RUE ARAGO	Du 0 au 9999			8	10	18
	RUE DES ENGOULEVENTS	Du 1 au 9999			4	6	10
	RUE DIDEROT	Du 0 au 9999			2	1	3

STATISTIQUES DECOUPAGE

Périmètre géographique	Rue	Numéros de section de rue	Parité	Noms	Hommes	Femmes	Total
	RUE DOUAIMONT	Du 0 au 9999		6	4	10	
	RUE D'ALEMBERT	Du 0 au 9999		36	45	81	
	ROUTE D'ELNE ET AVENUE DE HURTH	Du 0 au 9999	Suite	25	26	51	
	RUE MARECHAL FOCH	Du 0 au 9999		5	7	12	
	RUE DES FAISANS	Du 0 au 9999		4	1	5	
	IMPASSE DES FAUVETTES	Du 0 au 9999		5	5	10	
	AVENUE DE LA GARE	Du 0 au 9999		14	17	31	
	RUE GUYNEMER	Du 0 au 9999		5	6	11	
	RUE DE LA GRONE	Du 0 au 9999		14	27	41	
	RUE DES GRIVES	Du 0 au 9999		10	14	24	
	RUE DES GEAIS	Du 0 au 9999		7	8	15	
	RUE DES HIRONDELLES	Du 0 au 9999		6	7	13	
	RUE MARECHAL JOFFRE	Du 0 au 9999		12	13	25	
	RUE LAVOISIER	Du 0 au 9999		2	4	6	
	RUE DU LABYRINTHE	Du 0 au 9999		2	3	5	
Total							1216
Total							9095



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2011/75

SEANCE DU MARDI 28 JUIN 2011, l'an deux mille onze à 18 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au Foyer François Moudat sous la présidence de M. Bernard DUPONT, Maire, en session ordinaire.

ETAIENT PRESENTS : B. DUPONT – F. CLIQUE – C. GAY - G. GAYRAUD - J. SERRE – A. BARRERE - JM. TIXADOR – C. WANSCHOOR – R. ROUDIERES - P. MERICO - Y. PASTOR – M. ARENAS - M. SAUT – V. SALLARES – V. PICCO - B. QUESADA – C. BONET – B. CANET - C. LAURENS – A. MAILLOCHIAUD - M. BENASSIS – D. BRET – E. GARBANI DE LACVIVIER – C. CHAIX – M. TIBAC - H. VALLS – M.D. BENASSIS-MAHE - **PROCURATIONS** : L. LOBJOIS à D. BRET - T. PATRICOLO à M. TIBAC - B. MARTY à M.D. BENASSIS-MAHE – J.F. MAILLOLS à H. VALLS **ABSENTS** : R. RANFYROLLES – A.M. MENTOR-MALET

Emmanuelle GARBANI DE LACVIVIER a été élue Secrétaire de Séance

AFFAIRE : **DECOUPAGE ELECTORAL**

OBJET : **CREATION DE TROIS BUREAUX DE VOTE SUPPLEMENTAIRES**

Jean-Marc TIXADOR, rapporteur, rappelle à l'Assemblée que la Ville dispose actuellement de 9 bureaux de vote :

- Bureau 1 : Hôtel de Ville annexe - Salle des Mariages
- Bureaux 2, 3, 4 : Ecole maternelle des Pâquerettes
- Bureaux 5, 6, 7 : Groupe scolaire Jean Mermoz
- Bureaux 8 et 9 : Ecole maternelle des Myosotis

Considérant que le Ministère de l'Intérieur recommande aux communes de ne pas excéder un nombre compris en 800 et 1000 électeurs inscrits par bureau de vote,

Considérant que 8 bureaux dépassent largement les 1000 électeurs, générant une attente trop longue pour accomplir les opérations de vote,

Considérant qu'il serait opportun d'installer trois nouveaux bureaux de vote : un à l'école maternelle des Pâquerettes, un au groupe scolaire Jean Mermoz et un à l'école maternelle des Myosotis, afin de faire face au développement démographique de la ville notamment sur les nouveaux quartiers « Port Alizés » et « Régals »

Considérant que les listes électorales vont faire l'objet d'une refonte générale en 2012,

Considérant que la perspective de cette refonte doit être mise à profit pour envisager les diverses modifications rendues nécessaires,

.../...

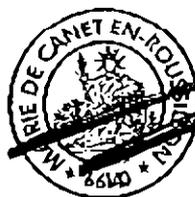
Considérant qu'en application de l'article R.40 du Code Electoral, c'est le Préfet qui est compétent pour instituer des bureaux de vote et modifier leur périmètre géographique,

Jean-Marc TIXADOR donne connaissance, à titre indicatif, du périmètre des nouveaux bureaux de vote et propose au Conseil Municipal :

- **DE SOLLICITER** le Préfet pour la création de 3 bureaux de vote supplémentaires selon la répartition suivante :
 - * Bureau 1 : Hôtel de Ville annexe – Salle des Mariages
 - * Bureau 2, 3, 4, 5 : Ecole Maternelle des Pâquerettes
 - * Bureau 6, 7, 8, 9 : Groupe Scolaire Jean Mermoz
 - * Bureau 10,11 et 12 : Ecole Maternelle des Myosotis

- **DE SOUMETTRE** le périmètre des bureaux de vote conformément au plan ci-annexé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ADOpte les propositions du rapporteur
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire

Bernard DUPONT

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents : 27
Nombre de procurations : 4
Nombre de suffrages exprimés : 31
VOTES :

- Pour : 31
- Contre : 0
- Abstention : 0

Bureau 1

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libelle Rue	Adresse	Zone	Zone pair Impair	TOTAL
00238	Jeanne D'Arc	Du 0 au 9999		Pair/Impair	2
00237	de l'Avenir	Du 0 au 9999		Pair/Impair	19
00238	Jean Arnada	Du 0 au 9999		Pair/Impair	8
00239	de la Bascule	Du 0 au 9999		Pair/Impair	9
00242	Etienne Bailac	Du 0 au 9999		Pair/Impair	29
00243	du Belvédère	Du 0 au 9999		Pair/Impair	19
00249	San Miquel de Farques	Du 0 au 9999		Pair/Impair	6
00253	Llarg	Du 0 au 9999		Pair/Impair	19
00257	du Château	Du 0 au 9999		Pair/Impair	28
00261	du Corps de Garda	Du 0 au 9999		Pair/Impair	7
00267	des Ecoles	Du 0 au 9999		Pair/Impair	8
00268	de l'Eglise	Du 0 au 9999		Pair/Impair	26
00269	de l'Eglise	Du 0 au 9999		Pair/Impair	4
00273	des Farines	Du 0 au 9999		Pair/Impair	3
00277	Saint François de Paule	Du 0 au 9999		Pair/Impair	5
00278	Saint Gaudérique	Du 0 au 9999		Pair/Impair	4
00280	Jacques Gibet	Du 0 au 9999		Pair/Impair	10
00287	de l'Hort	Du 0 au 9999		Pair/Impair	17
00289	de l'Hôtel de Ville	Du 0 au 9999		Pair/Impair	22
00290	Saint Jacques	Du 0 au 9999		Pair/Impair	12

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la Rue	Bureau	Zone Pair/Impair	TOTAL
00291	du 14 Juillet	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00293	de la Liberté	Du 0 au 9999	Pair/Impair	88
00294	du Lion	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00296	de Sainte Marie	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00297	de Sainte Marie	Du 0 au 9999	Pair/Impair	32
00299	San Martí del Castell	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1
00304	Dar. e. de Monfrid	Du 0 au 9999	Pair/Impair	46
00305	de la Monnaie	Du 0 au 9999	Pair/Impair	19
00306	de la Monnaie	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00308	du Moulin	Du 0 au 9999	Pair/Impair	7
00312	de l'Ouroulane	Du 0 au 9999	Pair/Impair	11
00313	de la Paix	Du 0 au 9999	Pair/Impair	16
00314	du Palomea	Du 0 au 9999	Pair/Impair	19
00320	de Perpignan	Du 22 au 194	Pair	166
00320	de Perpignan	Du 0 au 20	Pair	5
00324	de la Poste	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00331	des Remparts	Du 0 au 9999	Pair/Impair	11
00332	de la République	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00333	de la République	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00334	Hyacinthe Rigaud	Du 0 au 9999	Pair/Impair	81

**CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)**

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Commune	Borne	Zone pair/impair	TOTAL
00336	CL. RUISSEAU	RUISSEAU	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00344	du Stade	STADE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00345	Joseph Suhner	JOSEPH	Du 0 au 9999	Pair/Impair	48
00347	de la Tour Camée	TOUR	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00348	de la Tour d'Anglo	TOUR	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00350	de la Vierge	VIERGE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00351	de l'Enfant	ENFANT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	6
00362	de la Concorde	CONCORDE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	15
00363	du Presbytère	PRESBYTERE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00365	de la Cigale	CIGALE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00367	des Remparts	REMPARTS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00389	de la Clavaquero	CLAVAGUERE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00385	des Chânes Verts	CHENES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	110
00419	Ludovic Misseo	LUDOVIC	Du 0 au 9999	Pair/Impair	44
00430	de la Coopérative	COOPERATIV	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1
00488	Rural n° 28	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1
Nombre total d'électeurs					1078

BUREAU n°2

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Commune	Plaque	Zone	TOTAL
00231	de l'Aire	AIRE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	31
00232	Francis Aïès	FRANCOIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	14
00245	de las Bigues	LAS	Du 0 au 49	Pair/Impair	28
00246	Isidore Boutet	ISIDORE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	25
00251	Caroline Vieille	CARRERE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	23
00258	Saint Christophe	SAINTE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1
00259	de la Close	CLOSC	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00265	Basile Darbon	BASILE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	50
00275	de la Figarasse	FIGARASSE	Du 0 au 9999	Impair	48
00275	de la Figarasse	FIGARASSE	Du 22 au 9999	Pair	22
00285	Gabriel Homie	GABRIEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	40
00292	Joseph Lafon	JOSEPH	Du 0 au 9999	Pair/Impair	101
00298	des Macronniens	MARONNIER	Du 0 au 9999	Pair/Impair	48
00315	du Pardal	PARDAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	58
00316	La Pèce	PECE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00317	Las Bigues	LAS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	11
00319	des Pèchara	PECHERS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	37
00320	de Perpignan	PERPIGNAN	Du 1 au 25	Impair	2
00322	des Droits de L'Homme	DROITS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00329	des Pommiers	POMMIERS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Nom du Bureau	Postage	Zone pair/impair	TOTAL
00330	du Ravin des Aiguillettes	RAVIN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	50
00338	des Salins	SALINS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	32
00344	Joseph Saury	JOSEPH	Du 0 au 9999	Pair/Impair	59
00388	Pierre Xamma	PIERRE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00374	des Coteaux du Levant	COTEAUX	Du 0 au 9999	Pair/Impair	91
00379	du Merlot	MERLOT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	49
00386	des Arrancades	ARRANCADES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00387	Julien Cannal	JULIEN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00388	des Trois Coteaux	TROIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	10
00391	du Pilou	PILOU	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1
00394	des Vignaires	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00395	des Agriculteurs	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	29
00397	des Bédier	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	32
00400	des Horols	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00416	des Agriculteurs	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	36
00445	Laennec	LAENNEC	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00460	des Horols	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	36
00484	Henri Dunant	DUNANT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	10
00487	Albert Schweitzer	ALBERT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	26
00517	de la Salanque	SALANQUE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
Nombre total d'électeurs					1121

BUREAU N° 3

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Adresse	Boite	Zone pair/impair	TOTAL
00233	des Alouettes	ALDUIETTES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00235	Sainte Anne	SAINTE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00241	Bellevue	BELLEVUE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	93
00244	des Bergeronnettes	BERGERONNETTES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	79
00247	de la Basse	BRISE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	34
00250	du Carignan	CARIGNAN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	12
00256	des Charbonnières	CHARCONNEDU	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00253	des Courlis	COURLIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	13
00270	des Embuns	EMBUS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	20
00274	des Fauvettes	FAUVETTES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00275	de la Figarasse	FIGARASSE	Du 1 au 11	Impair	14
00275	de la Figarasse	FIGARASSE	Du 2 au 20	Pair	22
00279	du Grenache	GRENACHE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	64
00281	des Grives	GRIVES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00292	des Hauts de Canal	HAUTS	Du 60 au 100	Pair/Impair	27
00285	des Hondelles	HIRONDELLE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	36
00295	du Macabou	MACABEU	Du 0 au 9999	Pair/Impair	59
00301	des Marles	MERLES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	11
00307	du Muscat	MUSCAT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	82
00308	des Mouettes	MOUETTES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	24

**CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)**

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Arrondissement	Borne	Zone pair/impair	TOTAL
00310	de Saint Nazaire	SAINT	Du 0 au 9999	Pair/impair	33
00311	des Ombaux	OISEAUX	Du 0 au 9999	Pair/impair	60
00318	La Figarasse	FIGARASSE	Du 0 au 9999	Pair/impair	8
00320	de Perpignan	PERPIGNAN	Du 21 au 9999	impair	42
00335	des Rouges Corgos	ROUGES	Du 0 au 9999	Pair/impair	52
00378	du Malvoisy	MALVOISY	Du 0 au 9999	Pair/impair	18
00470	de Perpignan	PERPIGNAN	Du 0 au 203	Pair/impair	10
00470	de Perpignan	PERPIGNAN	Du 204 au 9999	Pair/impair	4
00516	de Villebrague		Du 0 au 9999	Pair/impair	4
	Nombre total électeurs				335

BUREAU n°4

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libelle de la rue	Section	Code	Parité	TOTAL
00262	Rural n° 16 de Cabestany à Car	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00268	du Mas Durand	MAS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00328	Rural n° 12 Mas Sisquello	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00342	Sequille	SISQUEILLE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00352	de la Vigne	VIGNE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1
00359	d'En Victor	EN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00407	Saint-Ville	SAINVILLE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00412	Denis Pagar	DENIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	32
00415	Ferdinand de Lossops	FERDINAND	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00418	Communal n° 104	COMMUNAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	47
00420	des Côteaux	COTEAUX	Du 0 au 9999	Pair/Impair	40
00438	Marechal Lodiore	MARECHAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	23
00439	Marechal de Latte de Tassery	MARECHAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	24
00440	Marechal Juin	MARECHAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	56
00441	Marechal Koenig	MARECHAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	7
00447	Mozart	MOZART	Du 0 au 9999	Pair/Impair	31
00448	Berlioz	BERLIOZ	Du 0 au 9999	Pair/Impair	15
00449	Liszt	LISZT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	38
00450	Saint-Swens	SAINT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	
00451	Ravel	RAVEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	

**CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)**

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Usages de la Rue	Adresse	Bourgeois	Zone par Impair	TOTAL
00453	Lulli	LULLI	Du 0 au 9999	Pair/Impair	22
00454	Vendi	VERDI	Du 0 au 9999	Pair/Impair	28
00455	Coteaux	COTEAUX	Du 0 au 9999	Pair/Impair	33
00463	des Dzeaux de l'Etang	COTEAUX	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00477	Communal n° 04	COMMUNAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	6
00478	Rural n° 19	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	7
00479	Rural n° 20	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00480	Rural n° 21	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00483	Rural n° 12	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00480	Rural n° 38	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00490	Rural n° 11	RURAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00492	de Saint Nazaire	SAINTE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	24
00500	localit "SAINT MICHEL"	MICHEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00503	De Laitre de Tassigny	LAITRE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00508	Jean Baptiste Lulli	LULLI	Du 0 au 9999	Pair/Impair	21
Nombre total d'électeurs					333

BUREAU n°5

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Codes Rue	Libellé de la Rue	Adresse	Zone	Parité	TOTAL
00282	des Hauts de Canet	HAUTS Du 101 au 9999	Pair/Impair		100
00282	des Hauts de Canet	HAUTS Du 0 au 79	Pair/Impair		112
00284	de l'Hippodrome	HIPPODROME Du 0 au 9999	Pair/Impair		84
00302	Moli del Vent	MOLI Du 0 au 9999	Pair/Impair		26
00303	Moli del Vent	MOLI Du 0 au 9999	Pair/Impair		14
00329	du Pressoir	PRESSOIR Du 0 au 9999	Pair/Impair		46
00339	des Sarments	SARMENTS Du 0 au 9999	Pair/Impair		20
00340	des Sarments	SARMENTS Du 0 au 9999	Pair/Impair		27
00349	Traverse du Village	TRAVERSE Du 0 au 9999	Pair/Impair		60
00371	de la Colla	COLLA Du 0 au 9999	Pair/Impair		28
00372	del Bouar	DEL Du 0 au 9999	Pair/Impair		20
00373	del Carretor	DEL Du 0 au 9999	Pair/Impair		3
00375	del C-angor	DEL Du 0 au 9999	Pair/Impair		32
00376	de la Llobera	LLOBERE Du 0 au 9999	Pair/Impair		65
00380	de La Mossenyà	MOSSENYA Du 0 au 9999	Pair/Impair		17
00381	del Podaire	DEL Du 0 au 9999	Pair/Impair		47
00382	del Somalt	DEL Du 0 au 9999	Pair/Impair		18
00383	del Trampè	DEL Du 0 au 9999	Pair/Impair		31
00392	del Espigolair	ESPIGOLAIR Du 0 au 9999	Pair/Impair		46
00398	Malibu Village	VILLAGE Du 0 au 9999	Pair/Impair		3

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Cadre Rue	Libelle de la Rue	Nature	Tranche	Zonage	TOTAL
00401	del Esclopier	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00405	de la Calc	CALC	Du 0 au 9999	Pair/Impair	20
00410	del Camiseret	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	11
00509	des Colverts	COLVERTS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00511	des Aigrottes	AIGRETTES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	7
Nombre total électeurs					60

BUREAU N° 6

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la Rue	Commune	Code	Zone	TOTAL
00282	des Hauts de Canal	HAUTS	Du 10 au 9999	Pair/Impair	100
00282	des Hauts de Canal	HAUTS	Du 0 au 9	Pair/Impair	112
00284	de l'Hippodrome	HIPPODROME Du 0 au 9999		Pair/Impair	84
00302	Mar del Vent	MOLI	Du 0 au 9999	Pair/Impair	26
00303	Moli del Vent	MOLI	Du 0 au 9999	Pair/Impair	14
00329	du Pressoir	PRESSOIR	Du 0 au 9999	Pair/Impair	46
00339	des Sarments	SARMENTS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	20
00340	des Sarments	SARMENTS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	27
00349	Traverse du Village	TRAVERSE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	80
00371	du le Colla	COLLA	Du 0 au 9999	Pair/Impair	28
00372	del Bourr	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	20
00373	del Carreter	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00375	del Granger	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	32
00376	de la Liborre	LLOBERE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	65
00380	de La Mossenya	MOSSENYA	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00381	del Podairo	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	47
00382	del Serralb	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00383	del Trompò	DEL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	31
00392	del Espigolair	ESPIGOLAIR	Du 0 au 9999	Pair/Impair	48
00398	Mailou Village	VILLAGE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3

CRÉATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Abonné	Exonéré	Zone pair/impair	TOTAL
00401	del Esclaper	DEL	Du 0 au 9999	Pair/impair	18
00406	de la Calé	CALC	Du 0 au 9999	Pair/impair	23
00410	del Camissar	DEL	Du 0 au 9999	Pair/impair	11
00509	des Colverts	COLVERTS	Du 0 au 9999	Pair/impair	6
00511	des Agrettes	AIGRETTES	Du 0 au 9999	Pair/impair	7
Nombre total d'habitants					65

BUREAU n° 7

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Commune	Segment	Zone pair/impair	TOTAL
00024	Jean Barri	JEAN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	13
00071	de la Croisette	CROUSTE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	7
00078	Duquet Trouin	DUGUET	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00079	Dumont d'Urville	DUMONT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	13
00123	de la Juive	JETLE	Du 27 au 9999	Impair	12
00128	Lapreyouse	LAPEYROUSE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00132	de la Lope de Mer	LOGE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	40
00178	Port Roussillon	PORT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	88
00208	Surcouf	SURCOUF	Du 0 au 9999	Pair/Impair	40
00245	de las Bigues	LAS	Du 50 au 9999	Pair/Impair	54
00389	du Spinnaker	SPINNAKER	Du 0 au 9999	Pair/Impair	30
00399	du Gènes	GENOIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	20
00403	Magellan	MAGELLAN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00404	Jean Cabot	JEAN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	34
00405	Christophe Colomb	CHRISTOPHE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	31
00408	Jacques Cartier	JACQUES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	27
00409	Jean Bart	JEAN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	21
00413	Surcouf	SURCOUF	Du 0 au 9999	Pair/Impair	14
00425	Jean Moulin	JEAN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	30
00461	Guy Du:	DRUT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Abréviation	Bornes	Zone par type	TOTAL
00498	Harcoun Tazieff	HAROUN	Du 0 au 9999	Pair/impair	10
00499	Vasco de Gamma	GAMMA	Du 0 au 9999	Pair/impair	40
00502	Neil Armstrong	NEIL	Du 0 au 9999	Pair/impair	21
00507	Youn Gagarine	GAGARINE	Du 0 au 9999	Pair/impair	5
00510	Paul Ernie Victor	PAUL	Du 0 au 9999	Pair/impair	30
00512	Florence ARTAUD		Du 0 au 9999	Pair/impair	20
00521	Hermione	HERMIONE	Du 0 au 9999	Pair/impair	2
Nombre total d'électeurs					658

BUREAU N° 8

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la Rue	Abrége	Bornage	Zone pair/impair	TOTAL
00021	des Arcades	ACCACIAS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00009	des Amaldiens	AMANDIERS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	14
00053	Cassanyles	CASSANYLES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	157
00057	des Censiers	CERISIERS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00059	du Commandant Charriot	COMMANDANT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00069	de la Côte Vermelle	COTE	Du 43 au 9999	Impair	74
00072	des Cypriotes	CYPRES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00075	Alphonse Daudet	ALPHONSE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00078	Léo Delibes	LEO	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00096	Maréchal Foch	MARECHAL	Du 0 au 9999	Pair/Impair	7
00095	des Ganahs d'Or	GENETS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	12
00122	Jean Jaurès	JEAN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00123	de la Jette	JETEE	Du 0 au 9998	Pair	3
00123	de la Jette	JETEE	Du 1 au 25 D	Impair	57
00125	Jouy d'Arnaud	JOUY	Du 0 au 9999	Pair/Impair	94
00129	du Levant	LEVANT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	151
00133	Pierre Loti	PIERRE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00146	Félix Mercader	FELIX	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00180	des Oliviers du Bordôme	OLIVIERS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	47
00181	des Orangers	ORANGERS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	38

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Adresse	Zone par adresse	TOTAL
00163	des Palmiers	Du 0 au 9999	Pair/Impair	24
00165	Pastour	Du 0 au 9999	Pair/Impair	13
00171	des Pins	Du 0 au 9999	Pair/Impair	72
00175	du Port	Du 0 au 9999	Pair/Impair	37
00176	du Port	Du 0 au 9999	Pair/Impair	20
00177	Général Delestrain	Du 0 au 9999	Pair/Impair	7
00182	du Pugmal	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00192	de Roussillon	Du 0 au 9999	Pair/Impair	12
00200	Deodat de Sovolac	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00209	des Tamarins	Du 0 au 9999	Pair/Impair	28
00221	Jules Verne	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00225	Marines Port Carot	Du 0 au 9999	Pair/Impair	72
00431	Anneaux du Roussillon	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00491	des Figuiers	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00498	de Barcelone	Du 0 au 9999	Pair/Impair	0
Nombre total d'électeurs				1 024

BUREAU n° 8

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Adresse	Zone	Pair/Impair	TOTAL
00011	des Antioches	Du 0 au 9999		Pair/Impair	165
00013	des Ardans	Du 0 au 9999		Pair/Impair	71
00028	des Bégonias	Du 0 au 9999		Pair/Impair	25
00049	de la Caravelle	Du 0 au 9999		Pair/Impair	39
00063	de la Corvette	Du 0 au 9999		Pair/Impair	24
00086	de l'Esparrou	Du 0 au 9999		Pair/Impair	24
00087	de l'Esparrou	Du 0 au 9999		Pair/Impair	1
00082	des Florallies	Du 0 au 99999		Pair/Impair	26
00098	de la Fregate	Du 0 au 9999		Pair/Impair	26
00099	des Fuchusias	Du 0 au 9999		Pair/Impair	3
00100	du Gallion	Du 0 au 9999		Pair/Impair	5
00101	de la Gallote	Du 0 au 9999		Pair/Impair	33
00106	des Geraniums	Du 0 au 9999		Pair/Impair	21
00107	des Giriflées	Du 0 au 9999		Pair/Impair	9
00110	de la Goëlette	Du 0 au 9999		Pair/Impair	14
00118	des Hortensias	Du 0 au 9999		Pair/Impair	13
00124	des Jonquilles	Du 0 au 9999		Pair/Impair	19
00136	des Lys	Du 0 au 9999		Pair/Impair	10
00142	des Mauves	Du 0 au 9999		Pair/Impair	8
00153	des Muguetts	Du 0 au 9999		Pair/Impair	3

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Libellé	Banquet	Zone pair impair	TOTAL
00157	des Narcisses	NARCISSES	Du 0 au 9999	Pair/impair	27
00164	des Paquerettes	PAQUERETTE	Du 0 au 9999	Pair/impair	22
00168	des Pétunias	PETUNIAS	Du 0 au 9999	Pair/impair	3
00172	des Pensées	PENSEES	Du 0 au 9999	Pair/impair	13
00173	des Pivoines	PIVOINES	Du 0 au 9999	Pair/impair	22
00180	du Pountarrou	POUNTARROU	Du 0 au 9999	Pair/impair	40
00201	Eugène Sauvy	EUGENE	Du 1 au 37	Impair	26
00201	Eugène Sauvy	EUGENE	Du 2 au 22	Pair	43
00217	des Tulipes	TULIPES	Du 0 au 9999	Pair/impair	5
00223	des Volubilis	VOLUBILIS	Du 0 au 9999	Pair/impair	17
00417	les Candelles	CANDELLES	Du 0 au 9999	Pair/impair	5
00435	des Mimosas	MIMOSAS	Du 0 au 9999	Pair/impair	34
Nombre total d'électeurs					738

Bureau 9

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Local de la rue	Adresse	Bureau	Zone pair/impair	TOTAL
00006	des Abores	ALSERES	Du 0 au 9999	Pair/impair	54
00008	Alsace Lorraine	ALSACE	Du 0 au 32	Pair	12
00008	Alsace Lorraine	ALSACE	Du 1 au 19	Impair	6
00010	d'Andorre	ANDORRE	Du 0 au 9999	Pair/impair	1
00027	de Belgique	BELGIQUE	Du 0 au 9909	Pair/impair	28
00042	du Canigou	CANIGOU	Du 0 au 9999	Pair/impair	59
00044	des Canillayres	CANTAYRES	Du 0 au 9999	Pair/impair	19
00045	du Capcir	CAPCIR	Du 0 au 9999	Pair/impair	37
00052	Cassanyses	CASSANYES	Du 0 au 9999	Pair/impair	7
00054	de la Catalogne	CATALOGNE	Du 0 au 9999	Pair/impair	80
00055	de Catalogne	CATALOGNE	Du 0 au 0999	Pair/impair	1
00056	de Cerdagne	CERDAGNE	Du 0 au 9999	Pair/impair	27
00060	du Conflent	CONFLENT	Du 0 au 9999	Pair/impair	23
00062	des Corbières	CORBIERES	Du 0 au 9999	Pair/impair	6
00069	de la Côte Vermeille	COTE	Du 1 au 41	Impair	52
00074	du Danemark	DANEMARK	Du 0 au 9999	Pair/impair	7
00085	d'Espagne	ESPAGNE	Du 0 au 9999	Pair/impair	11
00089	de la Farandole	FARANDOLE	Du 0 au 9999	Pair/impair	1
00112	de Grande Bretagne	GRANDE	Du 0 au 999	Pair/impair	30
00115	Catouard Herriot	HERRIOT	Du 1 au 23 Bis	impair	31

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Arrondissement	Boiteaux	Zone pair/impair	TOTAL
00115	Eduard Miribel	HERRIDT	Du 2 au 28	Pair	10
00117	de Hollande	HOLLANDE	Du 0 au 9999	Pair/impair	8
00120	d'Italie	ITALIE	Du 0 au 9999	Pair/impair	11
00135	du Luxembourg	LUXEMBOURG	Du 0 au 9999	Pair/impair	9
00143	de la Méditerranée	MEDITERRAN	Du 0 au 9999	Pair/impair	183
00144	de la Méditerranée	MEDITERRAN	Du 0 au 9999	Pair/impair	4
00179	du Portugal	PORTUGAL	Du 0 au 9999	Pair/impair	3
00183	des Pyrénées	PYRENEES	Du 0 au 9999	Pair/impair	23
00191	du Roussillon	ROUSSILLON	Du 0 au 9999	Pair/impair	108
00197	de la Sardaigne	SARDAGNE	Du 0 au 9999	Pair/impair	39
00206	de Suède	SUEDE	Du 0 au 9999	Pair/impair	24
00207	de Suisse	SUISSE	Du 0 au 9999	Pair/impair	40
00211	Hippolyte Thodor	HIPPOLYTE	Du 2 au 46	Pair	50
00211	Hippolyte Thodor	HIPPOLYTE	Du 1 au 29	Impair	22
00220	du Vallespir	VALLESPIR	Du 0 au 9999	Pair/impair	23
Nombre total d'électeurs					992

Bureau 10

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Localité de la rue	Arrondissement	Barreage	Zone pair/impair	TOTAL
00005	de l'Albe	ALBE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	21
00007	Des Alpes	ALPES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	10
00008	Assise Lorraine	ALSACE	Du 21 au 9999	Impair	10
00008	Alsace Lorraine	ALSACE	Du 34 au 9998	Pair	2
00012	de l'Ange de Mer	ANGE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00014	Ardis Picardie	ARTOIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	19
00016	d'Auvergne	ALVERGNE	Du 0 au 9900	Pair/Impair	2
00029	Bourguigne Morvan	BOURGOGNE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	11
00030	des Carmélites	CAMELIAS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00043	du Cangounin	CANGOUNIN	Du 0 au 9999	Pair/Impair	39
00048	des Capucines	CAPUCINES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00058	de Champagne	CHAMPAGNE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	13
00069	de la Côte Vermelle	COTE	Du 2 au 44	Pair	81
00069	de la Côte Vermeille	COTE	Du 45 au 92	Pair	76
00073	des Dahlias	DAHILIAS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	33
00097	Foment de la Saidiaine	FOMENT	Du 0 au 9999	Pair/Impair	4
00111	du Grand Largo	GRAND	Du 1 au 21	Pair/Impair	12
00111	du Grand Largo	GRAND	Du 22 au 9999	Pair/Impair	34
00115	Edouard Herriot	HERRIOT	Du 25 au 47	Impair	9
00115	Edouard Herriot	HERRIOT	Du 30 au 56	Pair	12

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libelle de la rue	Abrege	Commune	Zone par Impair	TOTAL
00115	Eduard Homat	HERRIOT	Du 58 au 80	Pair	7
00116	de Hippocampe	HIPPOCAMPE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	9
00119	ile de Franco	ILE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	58
00121	des Jasmints	JASMINIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	24
00126	du Jura	JURA	Du 0 au 9999	Pair/Impair	10
00127	des Lamparos	LAMPAROS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	1
00134	du Loup de l'heri	LOUP	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00156	des Myosotis	MYOSOTIS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00159	des Oeillets	OEILLETS	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00167	du Pe'goid	PERIGORD	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00189	des Roses	ROSES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	83
00198	des Saïces	SARDES	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00201	Eugene Sauvy	EUGENE	Du 24 au 46	Pair	14
00201	Eugene Sauvy	EUGENE	Du 39 au 41	impair	9
00203	du Sirocco	SIROCCO	Du 0 au 9999	Pair/Impair	6
00205	Sologne Berry	SOLOGNE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	8
00211	Hippolyte Tixador	HIPPOLYTE	Du 31 au 83	Impair	17
00211	Hippolyte Tixador	HIPPOLYTE	Du 48 au 98	Pair	28
00215	de la Triamontane	TRAMONTANE	Du 0 au 9999	Pair/Impair	15
00218	du Val de Loire	VA.	Du 0 au 9999	Pair/Impair	0

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Adresse	Segment	Zéro pair/impair	TOTAL
00219	Vallée du Rhône	VALLEE	Du 0 au 9999	Pair/impair	30
00222	des Violottes	VICILLETES	Du 0 au 9999	Pair/impair	37
00224	du Poutou	POUTOU	Du 0 au 9999	Pair/impair	9
Nombre total d'électeurs					619

Bureau 1A

CANET-EN-ROUSSILLON
(PYRENEES-ORIENTALES)

NOMBRE D'ELECTEURS PAR RUE

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Adresse	Zone pair/impair	TOTAL
00000	des Aigues Marines	Du 0 au 9999	Pair/Impair	11
00015	du l'Auban	Du 0 au 9999	Pair/Impair	18
00020	des Balcons du Front de Mer	Du 0 au 9999	Pair/Impair	21
00021	des Balcons du Front de Mer	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00064	des Coquillages	Du 0 au 9999	Pair/Impair	21
00067	de la Côte Radieuse	Du 0 au 9999 Bis	Pair/Impair	165
00069	de la Côte Vermelle	Du 94 au 9999	Pair	114
00070	de la Croix du Sud	Du 0 au 9999	Pair/Impair	47
00082	Joseph Est	Du 0 au 9999	Pair/Impair	21
00088	de l'Étoile de Mer	Du 0 au 9999	Pair/Impair	5
00095	des Flots Bleus	Du 0 au 9999	Pair/Impair	3
00102	du Gargal	Du 0 au 9999	Pair/Impair	17
00113	Edmond Graub	Du 0 au 9999	Pair/Impair	30
00115	Eduard Hemot	Du 82 au 156	Pair	37
00115	Eduard Hemot	Du 49 au 107	Impair	25
00131	du Liban	Du 0 au 9999	Pair/Impair	2
00140	de la Marina	Du 0 au 9999	Pair/Impair	59
00141	des Miroirs	Du 0 au 9999	Pair/Impair	12
00151	du Mizzour	Du 0 au 9999	Pair/Impair	13
00174	du Ponent	Du 0 au 9999	Pair/Impair	20

CREATION D'UN NOUVEAU BUREAU

Code Rue	Libellé de la rue	Section	Segment	Zone pair/impair	TOTAL
00204	de la Sole	SOLE	Du 0 au 9999	pair/impair	11
00211	Hippolyte Tixador	HIPPOLYTE	Du 100 au 9998	Pair	41
00211	Hippolyte Tixador	HIPPOLYTE	Du 99 au 9999	Impair	15
Nombre total d'électeurs					60

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction de la
Réglementation et des
Libertés Publiques

Perpignan, le 26 août 2011

Bureau de la Nationalité
Française et des Étrangers
Section éloignement
Danielle DELCROS
Tel 04 68 51 66 62

AUTORISATION DE REPRESENTATION DEVANT LES JURIDICTIONS CIVILES ET PENALES

N°

**Le Préfet des Pyrénées-Orientales
Chevalier de la Légion d'honneur**

Vu le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) et, notamment, ses articles L. 551-1 à L. 555-3 ;

Vu la loi n° 2000-597 du 30 juin 2000 relative au référé devant les juridictions administratives et le décret n° 2000-1115 du 22 novembre 2000 pris pour son application ;

Vu la loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité et le décret n° 2011-819 du 8 juillet 2011 pris pour son application ;

Vu le décret n°87-782 du 23 septembre 1987 modifiant certaines dispositions du code des tribunaux administratifs ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration et notamment son article 16-I et V ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs du préfet, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2004-789 du 29 juillet 2004 relatif au contentieux des arrêtés de reconduite à la frontière et modifiant la partie réglementaire du code de justice réglementaire ;

Vu le décret n° 2008-817 du 22 août 2008 portant modification du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile en matière de rétention administrative ;

Vu le décret n° 2011-820 du 8 juillet 2011 pris pour l'application de la loi n°2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité et portant sur les procédures d'éloignement des étrangers ;

Vu le décret du 15 juillet 2009 nommant M. Jean-François DELAGE, Préfet des Pyrénées-Orientales ;

Vu le décret du 26 août 2009 nommant M. Jean-Marie NICOLAS, Secrétaire Général de la préfecture des Pyrénées-Orientales ;

Vu l'arrêté n°2009257-02 de M. le Préfet des Pyrénées-Orientales du 14 septembre 2009, régulièrement publié, portant délégation de signature à M. Jean-Marie NICOLAS, secrétaire général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales ;

Vu les articles R. 431-7, R. 431-10 et 713-3 du code de justice administrative ;

Vu les articles 440, 441, 442 et 445 du code de procédure civile ;

Vu les articles 427 à 461 du code de procédure pénale ;

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur du 14 janvier 2005 relative à la réforme des arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture des Pyrénées-Orientales ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : M. Sylvain SCIORTINO, commissaire principal honoraire, chargé de mission dans le cadre de la réserve civile et M. Patrick MISSUD, Commandant de police honoraire, réserviste de la police nationale, sont habilités à représenter le préfet des Pyrénées-Orientales aux audiences des juridictions civiles et pénales près du Tribunal de Grande Instance de Montpellier et de la Cour d'appel de Montpellier, pour toutes les affaires relevant de la compétence du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration en matière de contentieux des étrangers, et dans lesquelles le préfet est partie en qualité de représentant de l'État.

ARTICLE 2 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, M. le Commissaire Divisionnaire, Directeur Départemental de la police aux frontières, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise aux intéressés, à M. le Président du Tribunal de Grande Instance de Montpellier et à M. le Président de la Cour d'appel de Montpellier.

Le préfet,



Jean-François DELAGE